

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE MAIRE DE MARSEILLE

Payan : «Le président Tebboune porte une vision formidable pour l'avenir de l'Algérie» .PAGE 24



RÉUNIONS MINISTÉRIELLES PRÉPARATOIRES AU 33^e SOMMET ARABE

Les efforts de l'Algérie en soutien à la question palestinienne salués

.PAGE 2



Horizons
 QUOTIDIEN NATIONAL
 MERCREDI 15 MAI 2024 - 7 DOU EL QÎDA 1445
 N° 8249 - PRIX 10 DA

PALESTINE
76 ANS APRÈS,
LA NAKBA SE RÉPÈTE

.LIRE EN PAGE 11



DÉCÈS DE 5 ENFANTS À LA PROMENADE DES SABLETTES
Une délégation du Conseil de la nation à Médéa .PAGE 24

ÉCONOMIE NATIONALE
Les réformes ont porté leurs fruits .PAGE 3

RÉUNIONS MINISTÉRIELLES PRÉPARATOIRES
AU 33^e SOMMET ARABELes efforts de l'Algérie
en soutien à la question
palestinienne salués

LES TRAVAUX DES RÉUNIONS MINISTÉRIELLES PRÉPARATOIRES AU 33^e SOMMET DE LA LIGUE ARABE ONT DÉBUTÉ, hier à Manama (Bahreïn), avec la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces réunions ont porté sur le suivi de la mise en œuvre des résolutions adoptées lors du précédent sommet tenu à Djeddah, ainsi que sur les principales questions proposées pour inscription à l'ordre du jour du sommet de Manama, en tête desquelles la cause palestinienne et les derniers développements liés à la sécurité nationale arabe dans toutes ses dimensions. A cette occasion, «les efforts consentis inlassablement par l'Algérie depuis son adhésion au Conseil de sécurité en soutien à la question palestinienne ont été particulièrement salués, notamment son rôle dans la prise en charge des priorités urgentes imposées par la conjoncture à Ghaza, outre ses efforts déployés en vue de l'admission de la Palestine comme Etat de plein droit à l'ONU», note le communiqué.

Par ailleurs, M. Ahmed Attaf a eu, en marge de ces travaux, des entretiens avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés jordanien, Ayman Safadi, avec qui il a évoqué des questions concernant les relations algéro-jordanien en sus de la coordination bilatérale en prévision du Sommet de Manama. Le ministre a également tenu avec son homologue mauritanien, Mohamed Salem Ould Marzouk, une réunion de concertation consacrée à l'échan-



ge d'analyses et de visions sur le développement de la situation aux niveaux arabe et africain, compte tenu des rôles dont s'acquittent ces deux pays frères au sein de ces espaces. Aussi, Attaf a rencontré son homologue

yéménite, Mohsen Al-Zindani, avec qui il a examiné l'évolution de la situation au Yémen et les perspectives de lui mobiliser le soutien nécessaire à travers le Conseil de sécurité de l'ONU.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
Magramane reçoit l'assistante de la directrice exécutive

Le Secrétaire général du ministère des Affaires Etrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounes Magramane, a reçu, hier à Alger, M^{me} Valérie Newsom Guarnieri, assistante de la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), a indiqué un communiqué du ministère. Magramane a reçu M^{me} Guarnieri, qui effectue une visite officielle en Algérie du 13 au 16 mai, accompagnée de M^{me} Corinne Fleischer-Shneider, directrice régionale Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) pour le PAM, précise la même source. Tout en saluant l'engagement de longue date de l'agence humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis, les deux responsables se sont félicités de «l'excellente relation de coopération qui existe entre l'Algérie et le PAM, ainsi que de la concrétisation de cette visite qui sera également l'occasion pour la délégation du PAM de se rendre dans les camps de réfugiés sahraouis près de Tindouf», ajoute le document. Magramane a rappelé, dans ce cadre, «les efforts consentis par l'Algérie depuis près d'un demi-siècle pour offrir aux réfugiés sahraouis protection et assistance, dans l'esprit de solidarité et la tradition d'hospitalité algérienne, et conformément à ses obligations internationales en la matière», conclut le communiqué.

SOMMET CONSULTATIF DES OULÉMAS DU MONDE ISLAMIQUE

Appel à soutenir la lutte du peuple palestinien

Le Sommet consultatif des Oulémas du monde islamique a affirmé, hier à Istanbul (Turquie), que la lutte du peuple palestinien et sa résistance face à l'entité sioniste était légitime et honorable, ajoutant que soutenir cette lutte et agir pour faire cesser le génocide commis à l'encontre des Palestiniens sont une responsabilité et un acte de foi.

«La lutte du peuple palestinien qui résiste avec courage contre l'occupation de ses territoires est une lutte légitime et honorable des points de vue religieux, moral et du droit international», lit-on dans le communiqué final du Sommet, tenu du 12 au 14 mai, avec la participation de l'Algérie représentée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti. Et d'ajouter que «soutenir cette lutte et agir pour faire cesser le génocide est une responsabilité et un acte religieux pour tout musulman». «Le Sommet s'est tenu dans une conjoncture délicate, au vu des derniers développements survenus dans le monde, notamment en Palestine occupée, en plus des menaces qui guettent l'unité de la Nation musulmane», a rappelé la même source. Le Sommet a également condamné «les politiques sionistes inhumaines et le génocide commis, depuis 75 ans, sur les terres palestiniennes, avec perversité et vilénie qui sont susceptibles de mener le monde vers une catastrophe», souli-

gnant l'impératif de mettre un terme immédiatement à cette organisation terroriste sioniste qui tue, sans merci, des milliers d'innocents Ghazaouis, avec l'appui des puissances impérialistes.

«Les millions de voix à travers le monde qui se sont élevées, de la communauté académique aux organisations non-gouvernementales, ainsi que celles des croyants des différentes religions, contre la barbarie sioniste à Ghaza» ont été saluées à cette occasion. Par ailleurs, le Sommet a appelé à «la conscientisation de la Nation musulmane, pour préserver son unité, consacrer l'islam modéré et protéger les nouvelles générations contre toutes formes d'extrémisme». A ce titre, ajoute le communiqué, «il importe d'accorder la priorité à divers domaines, comme l'enseignement, la science, la culture et l'édition, ainsi qu'à la réalisation d'ouvrages et d'œuvres audiovisuelles et numériques sur les valeurs, les principes et les préceptes de l'islam pour leur diffusion à travers le monde». Plusieurs thèmes ont été évoqués lors ce Sommet dont «la construction de la conscience de la Nation musulmane, pour faire face aux défis contemporains, les agendas qui menacent la paix et la sécurité humaine, l'islamophobie, en sus d'un axe dédié à la stratégie du discours et de l'action commune contre l'extrémisme qui menace la Nation musulmane».



Belmehti rencontre à Istanbul le président des Affaires religieuses de Turquie

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a rencontré, hier à Istanbul, le président des Affaires religieuses de la République de Turquie, Cheikh Ali Erbas, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue «les relations historiques sécuritaires» unissant les deux pays et les deux peuples et évoqué «les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine des affaires religieuses, outre les préparatifs pour la signature d'un accord de coopération bilatérale», a précisé la même source. La rencontre s'est déroulée en marge de la participation du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs aux travaux du Sommet consultatif des Oulémas du monde islamique, tenu à Istanbul.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél. : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

SELON UNE ENQUÊTE INTERNATIONALE

Les dirigeants des entreprises algériennes optimistes

L'ANNÉE 2024 EST PROMETTEUSE POUR LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES. Un regain de confiance et d'optimisme chez les chefs d'entreprise interrogés, notamment en matière de croissance économique, est mis en avant par la 27^e édition de la Global CEO Survey, une enquête mondiale réalisée par le cabinet conseil PwC auprès d'un panel de 4.700 dirigeants à travers 105 pays.

Le représentant du cabinet conseil PwC, Walid Abi, a expliqué, lors d'une rencontre organisée hier à Alger, en présence des ministres des Finances, de l'Énergie et des Mines, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, ainsi que de plusieurs dirigeants d'entreprises publiques et privées et d'organisations patronales, à l'image de l'UNEP et du CREA, que concernant l'Algérie, la Global CEO Survey est à sa première édition. Il a précisé que l'édition 2024 s'est articulée autour de quatre éléments, à savoir la confiance, la transformation, le changement climatique et l'intelligence artificielle générative.

La CEO Survey est une enquête qui sonde les dirigeants à travers le monde sur leurs visions concernant divers thématiques telles que la croissance, la confiance, la transformation, les défis rencontrés par les entreprises, ainsi que les enjeux de demain. Concernant l'Algérie, les résultats sont plutôt prometteurs, a-t-il indiqué, précisant que cette enquête donne un



aperçu approfondi des tendances et perspectives des dirigeants d'entreprises en Algérie et met en exergue plusieurs aspects essentiels de l'environnement des affaires. «Les résultats relèvent un optimisme certain chez les dirigeants d'entreprises en Algérie dans les perspectives de croissance économique du pays, par notamment la mise en lumière de leur engagement à l'amélioration des objectifs opérationnels escomptés, le tout favorisé par un climat des af-

aires propice à la prise d'initiative», a-t-on souligné. Parmi les principaux résultats relevés par cette enquête, 90% des chefs d'entreprises estiment que «l'économie algérienne connaîtra une croissance plus soutenue dans les 12 prochains mois, tout en anticipant les mesures pour couvrir les risques liés à l'inflation et à la cybersécurité, cités par 51% des intervenants». Aussi, 87% des chefs d'entreprises estiment être confiants en la capacité de leurs entreprises

à réaliser de la croissance dans les trois prochaines années. Ceci dénote, a ajouté Walid Abi, que les dirigeants renouent avec la confiance. L'inflation a été identifiée comme le principal défi auquel sont confrontés les patrons interrogés. Plus de 68% d'entre eux considèrent l'inflation comme le risque majeur auquel leur entreprise est exposée, et 51% disent qu'ils sont exposés aux risques liés à la cybersécurité. En matière de transformation des processus opérationnels, l'enquête relève que le processus est en cours, et que «les entreprises se modernisent avec succès en diversifiant leurs offres et en adoptant de nouvelles technologies».

Ainsi, 55% des dirigeants algériens prévoient une transformation majeure de leur business model dans les 10 ans à venir. Dans ce sillage, 56% des chefs d'entreprises ont déjà entrepris des actions visant à améliorer l'efficacité énergétique de leurs entreprises, tandis que 47% prévoient d'innover dans de nouveaux produits respectueux de l'environnement. Les attentes concernant l'intelligence artificielle sont également élevées. Des dirigeants estiment que cette technologie changera considérablement la façon dont leurs entreprises créent, fournissent et captent de la valeur. En termes de taille et de performances, 50% des dirigeants interrogés déclarent que leurs entreprises disposent de 500 employés, et 16% réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 100 millions de dollars. A noter que lors de cette rencontre, quatre panels ont été organisés avec la participation des ministres présents, autour des thèmes «Mines et sidérurgie», «Énergies renouvelables», «Numérique et intelligence artificielle» et «Investissement et export».

■ Wassila Ould Hamouda

Faïd, Arkab et Aoun : les réformes économiques ont porté leurs fruits

Transformation et résilience : l'Algérie à l'aube d'une nouvelle ère économique», tel a été le thème autour duquel s'est articulée la rencontre organisée par le bureau d'études et d'analyse PwC, marquée par la présentation de la première édition algérienne de la Global CEO Survey. Il s'agit d'une enquête qui sonde les dirigeants à travers le monde sur leur rapport aux transformations qui façonnent leur organisation. Les ministres des Finances, de l'Énergie et des Mines, et de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, ont pris part à ce rendez-vous. Les représentants du gouvernement ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats de l'enquête, laquelle révèle le regain de confiance et d'optimisme des chefs d'entreprise qui peuvent amorcer une nouvelle ère économique axée sur la croissance et le développement durable du pays.

Les trois ministres soutiennent que ceci résulte des performances économiques enregistrées dans plusieurs secteurs, et ce, grâce aux réformes sectorielles engagées par les pouvoirs publics, notamment avec la promulgation de nouvelles lois, à l'image de celle régissant les investissements, la loi monétaire et bancaire et celles qui encadrent le foncier économique et la commande publique. «Cette enquête témoigne des potentialités économiques importantes de notre pays et surtout de son attractivité en matière d'investissements, quand bien même il y a un contexte volatil sur le plan international qui a des retombées économiques, climatiques et géopolitiques», a souligné le ministre des Finances, Laâziz Faïd, notant que ce regain de confiance n'est nullement une perception subjective. Il souligne que des avancées considérables sont enregistrées dans le secteur économique, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires et la

mise en œuvre d'un environnement favorable à l'investissement, avec une croissance économique permettant de disposer d'un cadre macroéconomique «solide et stable». «Il y a un travail en profondeur qui a été fait, particulièrement dans l'élaboration des politiques publiques. Cette enquête confirme la bonne santé de notre économie», a-t-il insisté, rappelant les conclusions positives de la Banque mondiale sur les indicateurs économiques de notre pays. Il a fait savoir que l'Etat met le paquet pour atteindre l'objectif de la relance économique. Ceci dénote, a-t-il ajouté, le rôle indéniable du budget de l'Etat dans le financement de l'économie. Faïd mettra en relief les facilitations introduites sur le plan fiscal, citant l'abrogation de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), une des principales revendications du patronat, a-t-il précisé.

Selon lui, le taux de fiscalité de 23% est le plus bas dans le bassin méditerranéen. Le grand argentier du pays mettra l'accent sur la détermination des pouvoirs publics à accompagner les investisseurs dans l'optique d'atteindre l'objectif de la diversification économique et la création de la richesse. «Nous agissons sur trois aspects, financier, fiscal et monétaire», a-t-il dit, soulignant que des efforts sont consentis également à l'international à travers l'ouverture de banques à l'étranger. Il a ainsi annoncé l'inauguration bientôt d'une agence bancaire en France. «Nous ambitionnons également d'avoir une représentation en Chine», a-t-il dit. C'est ce qui permettra de soutenir la croissance économique, actuellement de 4,1%, et d'atteindre les 400 milliards de dollars de PIB d'ici à l'horizon 2026. Au regard des potentialités existantes dans les secteurs industriel, agricole et touristique, cet objectif est «réalisable», a-t-il indiqué, tout en mettant l'accent sur l'important investissement réalisé



par l'Etat en matière de formation de la ressource humaine et de la main-d'œuvre qualifiée. «35% du budget de l'Etat est alloué à la ressource humaine», a-t-il ajouté. Intervenant dans ce même panel dédié à l'investissement et à l'exportation, le président du Crea, Kamel Moula, a souligné, pour sa part, que l'Algérie offre des opportunités plus attrayantes aux investissements nationaux et étrangers avec toutes les facilitations, a-t-il dit, introduites pour booster l'acte d'investissement. «Le taux d'intérêt bancaire est à revoir», a-t-il toutefois fait observer. Le directeur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a indiqué que les fruits des réformes sont palpables, indiquant que près de 7.000 projets sont inscrits.

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, qui a animé le panel portant sur la transition énergétique en compagnie des PDG de Sonatrach et de Sonelgaz, s'est attardé sur la stratégie mise en place par son département visant la sécurité énergétique. Tout en mettant l'accent sur le rôle de notre pays en tant que fournisseur fiable de l'énergie à l'échelle mondiale, le ministre a indiqué que

l'Algérie «s'engage résolument dans une nouvelle ère énergétique durable». Il a ainsi passé abordé les projets stratégiques amorcés dans le domaine des énergies renouvelables. «Nous avons fixé un objectif ambitieux pour le développement des énergies propres à l'horizon 2035, avec pour le but d'atteindre une capacité de 15 GW en énergie renouvelable, dont 3 GW ont déjà été lancés. Cela témoigne de notre engagement envers une transition énergétique responsable et planifiée».

Et d'ajouter que le secteur prévoit à «long terme l'introduction de l'électro-nucléaire civil pour la production de l'électricité, une fois les conditions techniques et technologiques réunies». Evoquant le financement, le ministre a souligné que son département a opté pour le financement local sous forme de prêt assuré par la banque nationale. Le coût global de la première phase de 3.300 MW est de 413 milliards DA. «Pour le reste du programme, le mode de financement devrait principalement reposer sur le développement des projets en Independent Power Producer avec des acteurs et des opérateurs privés, assurant le montage, le financement et l'exploitation des centrales». Au sujet de l'hydrogène vert, Arkab a indiqué que ce projet revêt un carac-

terè prioritaire. «L'Algérie compte développer progressivement l'hydrogène vert pour son utilisation dans des secteurs à forte consommation d'énergie et de développer de grandes capacités à long terme pour produire et exporter 40 TWh, l'équivalent de 2 millions de tonnes». A ce titre, il est prévu, a-t-il précisé, la réalisation en partenariat avec les sociétés allemandes de deux projets pilotes de production d'hydrogène vert sur les sites de Sonatrach à Arzew (50 MW) et celui de Hassi Messaoud (4 MW). Arkab conclut en disant que l'Algérie «participe activement aux discussions avec les partenaires européens pour la mise en place du South Corridor H2, un projet destiné au transport de l'hydrogène renouvelable de l'Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche».

LE SECTEUR SIDÉRURGIQUE MIS SUR LES RAILS

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, qui a eu à intervenir dans le panel dédié au secteur de la sidérurgie, a indiqué que ce dernier est mis sur les rails et réalise des performances économiques. Durant ces trois dernières années, a-t-il indiqué, l'Algérie est passée d'importateur à un pays exportateur de produits sidérurgiques. «Ce secteur va monter en puissance du point de vue surtout de capacité de production pour alimenter l'industrie locale dans toutes ses formes, notamment dans le ferroviaire, l'automobile et l'électroménager. Cette avancée est très positive puisque la balance commerciale des produits sidérurgiques a été excédentaire grâce à la politique des pouvoirs publics qui ont accordé des facilitations et des avantages», a-t-il indiqué, soulignant que l'Algérie a des atouts pour renforcer sa position et consolider son statut de fournisseur, notamment de l'Europe.

■ W. O. H.

SECTEUR DES TRANSPORTS

La numérisation passe à la vitesse supérieure

LA NUMÉRISATION DES TRANSPORTS SE MANIFESTE AVEC UNE INTENSITÉ CROISSANTE. Elle s'impose comme une option essentielle à concrétiser avec tous les moyens et dans les délais les plus courts possibles. C'est ce qui ressort de la première édition du Forum des experts en innovation, durabilité et intelligence technologique (Fedidit) qui s'est tenue, hier, à l'hôtel El Aurassi à Alger.

Placée sous le patronage du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et celui des Transports, l'initiative, qui a regroupé des opérateurs publics et privés activant dans le demain des transports ainsi que des start-up, émane de la nécessité de relever le défi des enjeux actuels pour façonner l'avenir de l'économie algérienne. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a estimé que la numérisation et l'adoption de l'innovation permettent un gain de temps et d'efforts, et une réduction des coûts dans les transactions commerciales.

Il a soutenu que cette rencontre vient consacrer les orientations du président de la République visant la promotion des start-up, affirmant que le processus de numérisation dans son secteur a atteint un stade très avancé touchant tous les réseaux du tramway, au métro en passant par les bus. Abordant les indicateurs de son secteur, le ministre a rappelé que les 36 aéroports du pays ouverts ont enregistré près de 15,3 millions de passagers en 2023 avec 6,7 millions enregistrés sur le réseau domestique et 8,6 millions sur l'international.

Il a, en outre, indiqué que les dix ports commerciaux ont traité, en 2023, plus de 126 millions de tonnes de marchandises et environ 1,5 million d'EVP (conteneurs équivalent vingt pieds) et un total de plus de 700.000 passagers. A propos du transport routier, le nombre de transporteurs s'élève à plus de 500.000, dont 58.000 de transporteurs de passagers et 480.000 de marchandises. Sur ce volet, le groupe public Logitrans a transporté plus de 4,7 millions de tonnes de marchandises en 2023, mobilisant environ 3.500 camions de différentes tonnages, dont 600 appartenant au groupe public. Pour sa part, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a exprimé la volonté de son département de travailler en étroite collaboration avec celui des Transports pour encourager l'innovation dans ce secteur vital. Le



Ph: Larbi L.

ministre a mis l'accent sur l'importance d'inculquer l'intelligence collective devenue plus cruciale pour booster la performance de n'importe quel secteur d'activité. Pour lui, les start-up peuvent jouer un rôle considérable dans l'innovation et être les catalyseurs de la croissance économique.

SOGRAL À L'HEURE DE L'INNOVATION

Dans ce sillage, la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a lancé l'application Mahatati qui permet de consulter en temps réel le planning des départs des bus, les horaires, le prix du billet, le nom du transporteur et les itinéraires. Selon le chargé de communication de la société, Smaïl Sadoudi, l'application est disponible sur mobile en téléchargement depuis l'application Play Store ou le site officiel. Il a expliqué que Sogral a déve-

loppé davantage cette application. En plus de consulter le programme des dessertes, elle offre la possibilité à ses clients d'acheter leurs billets directement en ligne à travers deux solutions : le guichet libre-service et l'application Mahatati. Le responsable a annoncé la vente de 34.000 billets par voie électronique au cours de l'année 2023, en plus de 283.000 via Play Store.

L'entreprise ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Afin de protéger les citoyens des accidents de la route, elle a développé aussi une plateforme SOS Danger, accessible à partir de Mahatati pour signaler toute infraction et/ou tout problème et comportement de circulation rencontré lors des déplacements ou toute manœuvre dangereuse. Le responsable a fait savoir que la plateforme SOS Danger a enregistré 943

signalements depuis son lancement, il y a 8 mois. La société a mis en place au niveau de la gare routière des Grands invalides de la guerre de la Libération, au Caroubier, à Alger, des bornes de réservation automatiques qui permettent de réserver immédiatement sans attendre devant les guichets traditionnels réservés à cet effet.

■ Amokrane H.

SELTIGO**Première bourse de fret en Afrique du Nord**

Yazid Cheradou est fondateur de la plateforme bourse de fret de Seltygo. Il s'agit de la première bourse de fret Maghreb-Afrique du Nord. Il a expliqué que celle-ci offre des opportunités pour tous types de véhicules provenant des six pays africains, avec possibilité de transactions sécurisées et rapides. Aussi, la plateforme offre l'utilisation de l'une des premières bourses de fret et prestataires de services en Afrique. Elle permet d'offrir aux affréteurs une assistance pour améliorer leur collaboration avec les transporteurs. «Nous offrons un service de vérification complet qui permet de contrôler la qualité des assurances, les détails de la flotte, les permis, les certificats et autres informations pour connaître les risques potentiels lors de la sélection d'un transporteur», a-t-il précisé hier lors de la première édition du Forum des experts en innovation, durabilité et intelligence technologique.

Et d'ajouter : «Seltygo est une plateforme éco-responsable pour les transporteurs et les donneurs d'ordre. Elle utilise une technologie avancée pour calculer les itinéraires les plus efficaces. La plateforme sensibilise également les acteurs du transport aux enjeux environnementaux et encourage les pratiques durables.»

■ A. H.

ASSURANCES-TOURISME**Une gestion proactive des risques soulignée**

La gestion proactive des risques liés au secteur du tourisme a été mise en avant lors d'un workshop organisé lundi dernier à Alger par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) au profit des membres de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT), a indiqué hier un communiqué de l'assureur public. Lors de cette rencontre, intitulée «Assurances et gestion des risques liés aux établissements hôteliers», les participants ont souligné que la gestion des risques dans le secteur hôtelier implique l'identification, l'évaluation et la priorisation des risques, suivies de l'application de ressources pour minimiser, surveiller et contrôler la probabilité ou l'impact d'événements malheureux.

Contrairement à une approche réactive, note la CNMA, la gestion des risques adoptée par la CNMA est proactive, visant à prévenir les problèmes avant qu'ils ne surviennent, notant que «dans un secteur aussi dynamique et imprévisible que l'hôtellerie, la gestion des risques est une composante essentielle pour assurer la continuité et le succès des activités».

Ce workshop, qui s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat avec la FNHT, a été marqué par la présentation des différents risques auxquels les établissements hôteliers peuvent être confrontés dont les risques opérationnels, financiers, sanitaires et juridiques ainsi que les produits d'assurance correspondants.

SAISON ESTIVALE**Les P/APC mis au défi de l'attractivité des plages**

L'enjeu capital de la saison estivale ne se résume pas seulement à la mise en place de préparatifs adéquats devant garantir des vacances paisibles aux estivants, il tient également à la promotion des opportunités économiques et de l'attractivité des espaces touristiques. En prévision de la saison estivale, les autorités locales poursuivent les préparatifs pour promouvoir l'offre touristique et réactiver les services publics au niveau des différents sites balnéaires. Les commissions locales chargées de la gestion de la saison estivale ont engagé plusieurs initiatives et mesures permettant une bonne exploitation des espaces balnéaires et des services publics.

Les pouvoirs publics semblent déterminés à assurer une meilleure prise en charge des attentes des estivants. Dans cette optique, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a souligné, lors d'une visite à Boumerdes, que la priorité dans la gestion des plages sera accordée aux professionnels et aux spécialistes, conformément aux dispositions juridiques en vigueur. Quelques collectivités côtières ont entamé les procédures de concession visant l'exploitation optimale des plages par les investisseurs. A Annaba, près de 9 plages ont été soumises à la concession. Les services locaux ont été instruits à l'effet de réduire toute forme d'occupation informelle des plages pour veiller à la quiétude des visiteurs, d'autant que la région enregistre des flux importants d'estivants. Dans la wilaya de Skikda, les autorités misent sur le renforcement des services publics et la promotion de l'activité commerciale pendant la saison estivale. Des mesures importantes ont été initiées pour valoriser les espaces verts

et améliorer le réseau d'éclairage public au niveau des sites touristiques. Aussi, une attention particulière a été donnée au commerce local à travers l'implication des artisans et commerçants dans l'animation économique des régions côtières.

L'autre facteur de taille sur lequel les collectivités côtières travaillent tient à l'amélioration urbaine. Des opérations d'embellissement urbain ont été lancées pour rendre les villes côtières plus attractives. A Jijel, près de 11 milliards ont été dégagés pour promouvoir le cadre urbain de certaines communes. En réponse à la forte demande citoyenne en pareille saison, les collectivités s'efforcent de mettre en valeur les services d'hygiène, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. Aux dires de certains experts, les mesures d'accompagnement des autorités publiques méritent d'être suivies de plans de développement touristique par les élus locaux. Et d'estimer qu'ils doivent relever les défis d'attractivité des sites balnéaires tels que la disponibilité des activités récréatives, culturelles et sportives, outre les services relatifs à l'hygiène, la qualité des structures commerciales et l'accessibilité aux sites touristiques.

LES COMMUNES INTENSIFIENT LES PRÉPARATIFS

Du côté des services de la Protection civile, les préparatifs vont bon train, notamment dans la finalisation des démarches de recrutement des agents de surveillance qui seront affectés aux différentes plages autorisées à la baignade. Sous la supervision du P/APC de Sidi Abdelaziz, commune relevant de la wilaya de Jijel, les services techniques de cette collectivité ont inspecté le projet de réha-

bilitation de la route reliant la plage centrale à celle du Rocher des moules, sur une distance de 1,5 km. Constatant sur les lieux un état d'avancement de plus de 75%, la commission a insisté sur la réception de ce projet avant le début de la saison estivale pour améliorer la fluidité routière sur cet axe. «Nos services ont supervisé aussi les différentes opérations d'aménagement et de nettoyage des plages autorisées à la baignade en prévision de la saison estivale», souligne le P/APC, Abdelaziz Mahrouk. En application des instructions du wali d'Annaba, le chef de la daïra d'El Bouni a supervisé une opération de démolition des baraques informelles jouxtant la plage de Sidi Salem dans le cadre des préparatifs de la saison estivale. Dans le même sillage de mise en valeur des sites touristiques, les autorités de cette commune ont mené une vaste opération d'entretien de cette plage.

«D'autres collectivités côtières mettent également les bouchées doubles pour assurer un bon accueil aux estivants et de meilleures conditions de travail en faveur des services mobilisés durant la saison estivale. Des travaux d'entretien des sites et des plages ont été lancés par la commune de Filfila, wilaya de Skikda, pour les équiper en divers réseaux, notamment ceux d'hygiène et d'éclairage public. Outre les missions qui leur incombent en matière d'aménagement et d'équipement des espaces balnéaires, les présidents d'APC ont été instruits de promouvoir les mesures de sensibilisation et de prévention des risques liés à la saison estivale, notamment les dangers de noyade, et ceux relatifs aux incendies de forêt et aux accidents de la route.

■ Hanny T.

FORMATION UNIVERSITAIRE ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Signature d'un mémorandum d'entente algéro-italien

UN MÉMORANDUM D'ENTENTE ALGÉRO-ITALIEN dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique visant à renforcer la coopération bilatérale en prévision de l'établissement d'un partenariat dans la recherche scientifique a été signé hier à Alger.

La cérémonie de signature a été coprésidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et la ministre italienne des Universités et de la Recherche, Anna Maria Bernini, au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo. Le mémorandum a pour objectif de consolider le travail bilatéral, particulièrement dans le domaine de la recherche scientifique.

S'exprimant à l'occasion, Baddari a souligné que ce mémorandum vise à développer et renforcer la coopération, pour parvenir à un partenariat stratégique dans le domaine pédagogique, à même de garantir un environnement éducatif unifié entre les universités algériennes et italiennes. Il est question d'instaurer, selon le premier responsable du secteur, «le projet de jumelage entre les différentes institutions universitaires des deux pays». Un objectif qui requiert, poursuit-il, la conjugaison des efforts des

deux pays, à même d'assurer la transition d'une université traditionnelle vers une université entrepreneuriale, pouvant contribuer à la croissance économique. Cet accord, a rappelé le ministre, fait suite aux mémorandums d'entente signés à l'issue de la visite de la Première ministre italienne, Giorgia Meloni, en Algérie. Baddari a ajouté que son secteur travaille à la création d'un réseau universitaire entre les établissements d'enseignement supérieur algériens et italiens, afin de préparer une université de quatrième génération dans les deux pays.

Pour sa part, M^{me} Bernini a réitéré son engagement à coopérer et échanger les expériences académiques et de recherche entre les institutions des deux départements, afin de relever les défis dans le domaine de la formation universitaire et de la recherche scientifique et préparer les étudiants aux futurs métiers dans divers domaines, notant «les relations amicales qui lient les deux pays». Entre 2017 et 2023, 30 collaborations ont été signées, impliquant 18 universités, et 79 accords interuniversitaires. Chiffres à l'appui,



M^{me} Bernini a indiqué que la présence d'étudiants algériens en Italie n'a cessé d'augmenter au fil des années passant de 142 en 2017-18 à 351 en 2022-23. Des données qui classent l'Algérie, a affirmé le ministre, comme le 10^e pays

africain en termes de nombre d'étudiants inscrits dans des universités italiennes, et le quatrième (après l'Égypte, l'Éthiopie et la Tunisie) en termes d'étudiants inscrits dans des études de doctorat. A cela s'ajoutent «18 projets

financés en Algérie par des universités italiennes, parmi lesquels les projets locaux de recherche en agriculture, de gestion des ressources en eau et des énergies renouvelables».

■ Samira Azzegag

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Les réformes commencent à porter leurs fruits

À l'approche de la clôture de l'année universitaire 2023-2024, les établissements du secteur de l'enseignement supérieur s'apprentent à dresser leurs bilans et à évaluer les réformes engagées. De prime abord, l'on estime que si les réformes ayant touché les activités pédagogiques commencent à porter leurs fruits, elles demeurent, toutefois, perfectibles. Le recteur de l'Université de Souk Ahras, le professeur Nora Moussa, fait état de plusieurs réalisations au niveau de cet établissement. «Pour la première fois, notre université a reçu trois chercheurs de notoriété mondiale dans le domaine de l'innovation.

Cette rencontre a eu un impact très positif sur la mise en œuvre de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme un diplôme-start-up», a-t-elle indiqué. L'Université de Souk Ahras a œuvré à l'amélioration de sa visibilité et son attractivité en accueillant des étudiants étrangers dans le cadre du label Study in Algeria. «Nous avons accueilli des experts du comité régional ayant supervisé ce projet. Ainsi, notre établissement a pu décrocher une étoile.

Il s'agit de faire de notre université une locomotive du développement économique et technologique local», soutient la responsable. Toujours sur le plan pédagogique, les différents départements de cette université ont veillé au prolongement des horaires de travail jusqu'à 22h. «Des réunions, des cours, des journées doctorales et des soutenances de thèses de doctorat



ont été programmés le soir au niveau des facultés et instituts relevant de notre université», signale-t-elle. Pour ce qui est de la consolidation de l'utilisation de la langue anglaise, le recteur souligne que l'université veille à la publication de la plupart des productions intellectuelles en anglais, outre l'ouverture de sessions de formation pour la maîtrise de cette langue au profit du corps enseignant. «Durant l'année 2023-2024, nous avons programmé cinq sessions au centre d'enseignement intensif, en plus de la généralisation de l'utilisation de cette langue dans l'enseignement des différentes unités», poursuit-elle.

Le professeur Moussa met également l'accent sur l'enseignement à distance, comme choix stratégique en appoint à l'enseignement en présentiel,

saluant les efforts de la tutelle visant à renforcer les compétences des enseignants en matière d'inclusion numérique. Du côté des représentants des étudiants, on est tout aussi optimiste.

Le SG de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), Abdelatif Boudiaf, juge les réformes entreprises par la tutelle de positives et tendant à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur. «Il est un peu tôt pour évaluer l'année universitaire, néanmoins nous constatons, globalement, une amélioration suite à certaines décisions prises en rapport avec l'activité pédagogique», indique-t-il.

Dans ce sens, le responsable précise que des modules ont été supprimés et d'autres introduits par les comités pédagogiques et scientifiques.

DES COURS INTERACTIFS

«Nous avons émis des propositions à ce propos pour demander la réintégration de certains modules au vu de leur importance dans la formation universitaire de l'étudiant. Nos propositions seront prises en considération dès la prochaine rentrée universitaire», fait-il savoir. Dans le même ordre d'idées, Boudiaf appelle à l'unification des programmes à travers des «cours modèles» mis en ligne. «Ces cours doivent comprendre les grands axes, et libre à l'enseignant de les dispenser selon sa propre méthode et en fonction des conditions et moyens disponibles», appuie-t-il. Aussi, l'UNEA estime nécessaire d'opter pour un enseignement hybride. «L'Etat veille à doter les établissements universitaires des moyens et équipements néces-

saires pour accueillir près de 1,8 million d'étudiants.

D'où l'importance de les rentabiliser et de les exploiter à bon escient en assurant un enseignement en présentiel», estime-t-il. Pour lui, la meilleure méthode est de mettre des cours en ligne consultables par les étudiants avant de venir assister aux cours en présentiel. «Cela pourrait améliorer, significativement, la performance de l'enseignement et donner d'excellents résultats», ajoute-t-il. De même qu'il préconise d'organiser des cours interactifs en ligne, à même de permettre à l'étudiant n'ayant pas pu assister aux cours de se rattraper à travers cet espace.

À propos de l'arrêté portant création de start-up, Boudiaf note un pas positif, car ce projet tend à faire de l'étudiant un créateur de richesse et d'emploi au lieu d'être un simple demandeur d'emploi. Cependant, ce projet devrait être adapté, à ses yeux, aux données socioéconomiques de chaque région du pays afin d'optimiser les possibilités de réussite des projets entrepris.

«La sphère économique devrait être associée à ce projet afin que le tissu économique s'étende et puisse absorber le nombre considérable des diplômés. Ce qui nécessite un changement de vision pour les grandes entités économiques, qui doivent considérer les start-up comme de petites annexes pour leurs activités», suggère-t-il. Concernant la révision du système LMD (licence-master-doctorat), le SG de l'UNEA relève que l'introduction pré-

vue, dans certains domaines scientifiques, d'une année de tronc commun avant l'entame d'un cursus d'une licence de trois ans, vise à orienter l'étudiant de façon plus correcte. «On ajoute une année pour gagner tout un cursus universitaire et une carrière professionnelle. Je pense que c'est une proposition judicieuse», commente-t-il.

REVOIR LE SYSTÈME LMD

De son côté, le secrétaire général de l'Organisation nationale des étudiants algériens (ONEA), Farès Bendjaghlouli, estime que «le bilan de l'année universitaire en cours ne peut être dressé à 100%, puisqu'elle n'est pas terminée. Pour lui, le taux de réussite des étudiants sera un indicateur déterminant dans l'opération d'évaluation.

Il reste que la révision du LMD s'impose, «car ce système a montré ses limites et ne pourrait répondre aux exigences de l'heure à même de placer l'Université algérienne au diapason de ses homologues de par le monde». En ce sens, le SG de l'ONEA voit que la numérisation des activités pédagogiques a permis de faciliter la tâche des étudiants.

Cependant, il signale que des défis restent à relever afin de faire des plateformes mises en service un outil numérique efficace. «Nous constatons que 90% des efforts de la tutelle sont focalisés sur les œuvres universitaires. On aimerait bien que l'on accorde autant d'intérêt à la formation pédagogique et l'encadrement des étudiants», estime-t-il.

■ A. Mehdid

RESSOURCES HYDRIQUES

Le traitement des eaux usées, une nécessité

DES EXPERTS NATIONAUX ET ÉTRANGERS ONT APPELÉ, HIER À ALGER, à redoubler d'efforts dans le domaine du traitement des eaux usées et à généraliser son utilisation.

Réunis à l'occasion du 2^e congrès international de l'énergie et des procédés industriels, ils ont notamment mis en avant la nécessité d'une alliance entre scientifiques et industriels pour une meilleure prise en charge de questions liées au secteur de l'hydraulique. Initié par le laboratoire de valorisation et recyclage de la matière pour le développement durable (VRMDD), le 2^e congrès international sur l'énergie et le génie des procédés industriels (ICEIPE'24) a vu la participation de plusieurs experts venus des centres de recherche algériens, mais aussi européens et arabes. Les organisateurs de cet événement se sont fixé comme objectif de «permettre l'échange des derniers résultats de la recherche et l'évaluation des technologies émergentes dans des domaines cruciaux», tels que les énergies renouvelables, la qualité de l'eau et de l'air, la chimie verte, la sécurité alimentaire, les molécules biosourcées, les biocarburants et la bioéconomie.

La rencontre vise aussi à «favoriser la mise en application des produits de la recherche scientifique au service du développement économique et industriel de notre pays», soulignent les organisateurs. Ils ne manqueront pas de préciser qu'une industrialisation durable «est essentielle pour assurer un avenir prospère



aux générations futures», impliquant une collaboration étroite entre les pouvoirs publics, la communauté scientifique, les industriels et les entrepreneurs.

Dans le domaine du traitement des eaux usées et ses diverses utilisations, le P^r Abdelkader Gaïd, docteur en science et ancien responsable à Véolia-Eau, une multinationale fran-

çaise spécialisée dans la gestion déléguée de services d'eau et d'assainissement, a indiqué que l'Algérie doit anticiper la pénurie d'eau en misant sur le traitement des eaux usées. «L'Algérie figure parmi les 29 pays sur 44 les plus exposés au stress hydrique dans les années à venir. Et si aucune mesure d'anticipation n'est prise dans l'urgence, le risque de pé-

nurie d'eau devient sérieux d'ici 2040», a-t-il fait remarquer.

Actuellement, l'Algérie puise son eau potable de trois sources principales: les barrages, les nappes phréatiques et le dessalement de l'eau de mer. Hormis cette dernière, les deux autres dépendent entièrement des précipitations, a expliqué l'expert. Face à ce défi, le principal objectif est

d'assurer des ressources hydriques supplémentaires, notamment pour le secteur agricole, afin de réduire la pression sur les eaux souterraines et de surface, impactées par la faible pluviosité. «Les solutions envisagées reposent sur le dessalement de l'eau de mer, mais surtout la réutilisation des eaux usées pour répondre aux besoins de l'industrie, de l'agriculture et des espaces urbains», a ajouté Gaïd. Selon les chiffres présentés, l'Algérie dispose actuellement de 240 stations d'épuration des eaux usées (STEP) pour une population de 46 millions d'habitants. Le volume d'eaux usées rejeté est estimé à 3 millions m³/jour, dont moins de 50% (1,4 million m³/jour) sont effectivement épurés. «D'ici 2030, l'objectif est de doubler cette capacité d'épuration», a fait savoir l'expert.

Pour lui, le nombre de STEP reste cependant insuffisant, avec seulement 0,0052 installation pour 1000 habitants. «De nouveaux efforts sont nécessaires pour augmenter les capacités de traitement», a estimé l'intervenant. Et de signaler que la problématique de l'eau ne peut être résolue par les seuls pouvoirs publics, mais «requiert l'implication de tous les citoyens, qui doivent prendre conscience de la valeur de cette ressource vitale». Selon lui, les professionnels du secteur disposent aujourd'hui des technologies adaptées pour mettre en place différents usages des eaux usées traitées, tout en maîtrisant les risques sanitaires. La réutilisation des eaux usées permettra ainsi de «construire un avenir résilient face au changement climatique et à la raréfaction des ressources en eau conventionnelles», a-t-il conclu.

■ Lyes Mechti

SALON INTERNATIONAL CHIMICO PLAST ALGERIA EXPO

Du 2 au 4 juin à la Safex d'Alger



Le Salon international des industries chimiques, pétrochimiques, plastiques et caoutchouc, Chimico Plast Algeria Expo 2024, sera organisé du 2 au 4 juin à Alger, a indiqué hier, un communiqué des organisateurs de l'évènement. L'évènement, qui se tiendra au Palais des expositions, Pins Maritimes Safex (Alger) est placé sous le patronage de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables. Il réunira des professionnels du secteur et accueillera 100 exposants algériens et étrangers, représentant les différents secteurs de l'industrie chimique, pétrochimique, plastique, verre et caoutchouc, des transformateurs de tous ces secteurs, des équipementiers, précise Stall Expo, entreprise organisatrice de l'évènement. Des entreprises de transport et de logistique, des collecteurs de déchets et du recyclage, des cabinets d'audit et de contrôle de qualité, ainsi que des institutions financières et des investisseurs y seront également présents. Le salon accueillera des délégations officielles et des entreprises en provenance de plusieurs pays, tels que la Turquie, la Chine, l'Arabie Saoudite, ont indiqué les organisateurs. Selon le communiqué, cet évènement comprendra une exposition et une journée technique animée par des experts du secteur qui vont partager leurs connaissances et expertises lors de conférences approfondies. Les sujets abordés incluront les tendances du marché, les défis actuels et futurs, ainsi que les opportunités émergentes, est-il expliqué dans le communiqué.

NOVO NORDISK ALGÉRIE

Le site de production d'Oued Aïssi équipé de panneaux solaires

Dans le cadre de la politique de l'Etat visant la réduction de l'empreinte carbone, le site industriel de Novo Nordisk Algérie d'Oued Aïssi à Tizi Ouzou vient d'être équipé de panneaux solaires. A cet effet, une cérémonie a été organisée hier sur les lieux.

Présidée par la directrice générale de Novo Nordisk Algérie, elle s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Danemark en Algérie, du président de la commission santé du Conseil de la nation, d'un représentant du ministre de la Santé, d'une délégation de pharmaciens de Côte d'Ivoire et des autorités locales. Dans un exposé, la DG du laboratoire, Malika Derghal, a indiqué que les 1.148 panneaux solaires placés sur les toits des bâtiments principaux réduiront les émissions annuelles de CO₂ de 170 tonnes. Nommé Novo Nordisk Circular for Zero, le projet lancé en 2022 et réalisé par l'entreprise algérienne Ayeco Consult, vise zéro émission nette d'ici à 2045. L'approvisionnement sera à 100% en énergie renouvelable avec l'objectif d'atteindre zéro émission de CO₂ provenant de ses activités notamment de transport à l'horizon 2030. Selon elle, les panneaux solaires devraient couvrir jusqu'à 35% de la consommation totale d'énergie du site pendant les heures d'ensoleillement.

De son côté, l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Katrine FromHoyer, a rappelé l'engagement de son pays à accompagner l'Algérie dans sa stratégie de transition énergétique. Selon elle, l'Algérie peut devenir leader régional et même mondial dans le domaine des



énergies renouvelables, notamment en matière d'énergie solaire et d'hydrogène vert. Pour sa part, le représentant du ministre de la Santé, Farid Salimi, a évoqué les relations entre les deux pays. Selon lui, l'exportation de l'insuline à partir du site de Boufarik vers l'Arabie saoudite et les médicaments oraux produits au niveau du site de Tizi Ouzou vers la Libye prouve la volonté de l'entreprise de concrétiser la stratégie du président de la République dont l'un des objectifs est la promotion des exportations et la réduction de la facture d'importation des médicaments. Pour Salimi, le recours

à l'installation de panneaux photovoltaïques est un projet promoteur visant à traduire sur le terrain la politique des autorités dans le domaine des énergies renouvelables. «Nous avons les capacités pour réaliser cette transition. Cette stratégie s'inscrit en droite ligne des résolutions internationales faisant de la transition énergétique un objectif environnemental, sociétal et comportemental qui permet de répondre aux besoins de la population tout en prenant en compte la protection de la biodiversité», a-t-il conclu.

■ Samira Belabed

STATION DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER DE FOUKA (TIPASA)

Un taux d'avancement supérieur à 65%



D'UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE 300.000 M³ D'EAU/J, cette usine devra être opérationnelle le 15 décembre 2024.

Le taux d'avancement du projet de réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer (SDEM Fouka 2) dans la wilaya de Tipasa dépasse les 65%. C'est ce qu'on a appris auprès de la cellule de communication de la wilaya à l'issue de la visite effectuée par le wali de Tipasa au site abritant le projet, et ce, pour s'enquérir in situ de l'état et de la cadence d'exécution des travaux. Plus précisément, le taux d'avancement global, selon la situation

arrêtée au 5 mai dernier, est de 65,58%, soit 91,90% pour la partie ingénierie, 68,03% pour ce qui est de l'acquisition des équipements (Procurement) et 60,82% en matière de construction. Compte tenu de la cadence soutenue imprimée au chantier avec un système de travail sans interruption et des équipes qui se relaient nuit et jour, les délais prévisionnels de la livraison de la SDEM seront respectés. A titre illustratif, le taux d'avancement du projet au terme du mois de décembre dernier était de 46,71%. A cette date déjà, le chantier était en avance de 4% par rapport aux prévisions contenues dans les clauses contractuelles. Depuis, le projet de la SDEM, considéré à juste titre comme stratégique dans le cadre des objectifs fixés par les hautes autorités pour garantir la sécurité hydrique, connaît un état d'avan-

cement jugé très satisfaisant, d'autant que ses projets annexes, notamment les systèmes de canalisation et des aménagements de l'énergie sont réalisés suivant les plannings prévus. Pour rappel, c'est le président de la République qui a donné le coup d'envoi officiel des travaux de la SDEM Fouka 2, le 5 juillet 2023. D'une capacité de production de 300.000 m³ d'eau/j, cette usine devra être opérationnelle le 15 décembre 2024. Le projet de la SDEM Fouka 2 est doté d'une enveloppe financière de l'ordre de 85 milliards de dinars, dont le maître de l'ouvrage est Myah Fouka/MF, relevant de l'Algerian Energy Company (AEC), filiale de la Sonatrach. La partie construction a été confiée à Cosider Canalisations en sa qualité de société co-contractante du projet.

■ Amirouche Lebbal

BLIDA

Réalisation d'une pénétrante de l'autoroute Est-Ouest

Les travaux de réalisation d'une nouvelle pénétrante de l'autoroute Est-Ouest, à partir de Sidi Salem, sur les hauteurs de la commune de Bouârfa (wilaya de Blida), en passant par la cité Derioueche, de la même localité, ont démarré dernièrement, a-t-on appris auprès de la direction des travaux publics. Cette nouvelle voie autoroutière facilitera le trafic sur l'axe Sidi Salem/Derioueche, sur lequel une intensification du trafic est attendue lorsque des milliers de citoyens rejoindront leurs nouveaux logements actuellement en réalisation au niveau du site de Derioueche, a indiqué le directeur du secteur, Abdelkrim Selaimia. Selon ce dernier, le projet de la pénétrante porte sur la réalisation d'un ouvrage d'art, dont les travaux ont été lancés récemment pour un délai de huit mois pour une enveloppe de près de 80 millions DA. L'ouvrage, inscrit au titre du programme sectoriel décentralisé, est destiné à relier la commune de Chréa à la région de Sidi Salem (Bouârfa) en passant par la cité Derioueche et rejoindre l'autoroute Est-Ouest, sur une distance de 17 km, a-t-il précisé. Lors de sa mise en exploitation, cette pénétrante permettra l'ouverture d'une nouvelle voie vers la région touristique de Chréa, à partir de Bouârfa, ce qui va atténuer la pression sur la RN 37 reliant Blida à Chréa, théâtre d'engorgements intenses, notamment en période de chutes de neige, a expliqué Selaimia. Ce nouvel axe permettra aussi aux visiteurs de la région de Chréa de rejoindre directement l'autoroute Est-Ouest et d'éviter les bouchons de la ville de Blida.

ORAN

Réhabilitation des jardins publics et des plages

En prévision de la saison estivale 2024 et afin de donner plus d'attrait et d'esthétique à la capitale de l'Ouest algérien, devenue ces derniers temps l'une des régions les plus visitées, les autorités locales ont dégagé un budget de plus de 1,2 milliard DA pour la réhabilitation des jardins publics, des routes et des plages de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès du wali d'Oran, Saïd Sayoud. Selon ce dernier, «la wilaya a connu, au cours de l'été dernier, un flux d'environ 20 millions de visiteurs, en provenance de divers wilayas du pays, en plus de la communauté nationale résidant à l'étranger, c'est dire que la capitale de l'Ouest du pays est devenue une destination touristique de choix». Le même responsable a expliqué qu'un nombre de projets seront réceptionnés, avant l'entame de la saison estivale de cette année, comme l'ouverture du jardin d'Es-Seddikia, le jardin méditerranéen et celui de Sidi M'hamed, qui ont connu pour leur part des travaux de réhabilitation. La plage d'Aïn Franine sera également ouverte après sa fermeture, il y a deux années de cela, sur décision de la wilaya suite à un glissement de terrain. Les routes menant aux plages seront réhabilitées, à partir de la plage d'El Hadjadj Est jusqu'à la plage de Madagh Ouest,

a ajouté le wali, qui a affirmé que «l'ouverture de la saison estivale 2024 se fera à partir de la plage d'El Hadjadj (à l'est de la wilaya). Les travaux d'aménagement de la zone du mont Murdjadjo, qui connaissent un taux d'avancement de 80%, comprennent l'achèvement de trois terrains de football et de basket-ball, un terrain de pétanque, un espace récréatif et un autre espace au profit des jeunes pour l'exercice de la musculation, en plus de la réalisation d'un parcours pédestre, a-t-il indiqué. Le wali d'Oran a insisté, lors de sa visite de ce projet, qui comprend également la réalisation d'espaces verts, d'un espace de détente pour les familles et d'aires de jeux pour enfants, doté de cafétéria et autres espaces, sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux, afin de livrer le projet avant la saison estivale. Il a, en outre, appelé la Conservation des forêts à intensifier le rythme des chantiers ou, à défaut, de résilier le contrat avec l'entreprise chargée de sa réalisation. Le même responsable a sommé les gestionnaires à donner un cachet esthétique à cet espace touristique et d'inclure la mosquée Ribat Talaba, ainsi que le téléphérique dans l'opération d'aménagement avec le renforcement de l'éclairage public dans toute la zone.

PUB

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Ouargla
Daira de N'goussa
Commune de N'goussa
(NIF) : 09850039107723

Deuxième mise
En demeure

Sur la base de la correspondance de l'Inspection de la Nutrition du district d'N'goussa sous le n° 13/2024 du 30/04/2024 et sur la base de la correspondance des directeurs d'école reçue par nos services.

ALIMENTATION GÉNÉRALE SALEM NOURELISLAM ADDRESS - EL MALEH H°25 SIDI OKBA BISKRA.

Titulaire du marché N° 15/2023 en date du 07/09/2023, Décision N°02/2024 du : 01/02/2024 portant renouvellement de marché N° : 15/2023 du : 09/07/2023, relative au projet :

FOURNITURE DES PRODUIS ALIMENTAIRE AU RESTAURANT SCOLAIRE PAR TRANCHE

LOTS N°2 :les viandes rouges blanches d'œufs.

Est mise En demeure pour la deuxième fois; Intention de démarrer et d'approvisionner en urgence les écoles primaires avec : **les viandes rouges blanches d'œufs.**

Et selon ce qui est autorisé dans les termes de l'accord, dans des délais n'excédant pas (48 heures), à compter de la date de publication de cet avertissement dans les journaux nationaux ou (BOMOP). Faute de quoi, des mesures correctives prévues par la réglementation en vigueur lui seront appliquées.

■Horizons : 15-05-2024 - Anep 2430002430

Agence Nationale des Barrages et Transferts d'Ingénierie et Construction

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE CONTRAT

Conformément aux dispositions de la procédure de passation des contrats de la SPA ANBT IC, notamment les articles 28, 29 et 30, et faisant suite à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/24 paru sur la presse nationale - El-Massaa et l'Horizons ayant pour objet :

Fourniture et transport de tuyaux en PEHD en différents diamètres et accessoires

L'Agence Nationale des Barrages et Transferts d'Ingénierie et Construction « ANBTIC », informe les soumissionnaires ayant participé à cet avis d'appel d'offres qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières le contrat est attribué à titre provisoire à l'entreprise SARL CANAL PLAST, la moins disant pour un montant de : 172.391.747,85 DA TTC et un délai de **Deux (02) mois**.

La procédure d'évaluation des offres faite sur la base des critères fixés dans le cahier des charges a donné le résultat d'attribution provisoire du contrat ci-après :

N°	Désignation Soumissionnaire	Offre technique					Total (100 pts)	Offre financière retenue
		Moyens humains (25 pts)	Moyens matériels (25 pts)	Mémoire technique (20 points)	Délai de livraison (25 points)	Délai de garantie (05 points)		
01	SARL CANAL PLAST	25	15	15	12,5	05	72,50	Moins disant

Il est accordé aux soumissionnaires contestataires éventuels de ce choix un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans la presse nationale, pour introduire leurs recours auprès de la Commission de Passation des Contrats de l'ANBT IC.

■Horizons : 15-05-2024 - Anep 2416101617

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
DIRECTION CENTRALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le retard considérable enregistré dans la constitution de la caution de bonne exécution objet de contrat n°06/2024 du 21/02/2024 visé par la Commission Sectorielle des Marchés/MDN sous le n°00159 en date du 15/02/2024, portant sur l'acquisition du lot n° 01: (01) sondeuse géotechnique sur chenille en caoutchouc.

La SARL SCIENCETES PLUS, sise au n° 06 rue Belhaffef Ghazali place du 1 Mai / Alger, est mise en demeure pour prendre toutes les mesures nécessaires, afin de constituer la caution de bonne exécution objet du marché.

La SARL SCIENCETES PLUS est tenue de répondre aux injonctions de la présente mise en demeure, dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de publication du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), les quotidiens nationaux et le site WEB du Ministère de la Défense Nationale.

Faute de quoi, l'acheteur sera dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives réglementaires à son encontre.

■Horizons : 15-05-2024 - Anep 2416015958

ONAB
NUTRITION

مؤسسة عمومية اقتصادية وأغذية
Entreprise Publique Economique ONAB Nutrition
Spa ou Capital Social de 420 000 000 DA

République Algérienne Démocratique et Populaire
Groupe AGRO-LOGISTIQUE
EPE ONAB NUTRITION SPA
Filiale de l'EPE ONAB Spa

Avis d'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Dans le cadre de ses approvisionnements en matières premières entrant dans la fabrication des concentrés minéraux vitaminés (CMV), l'EPE ONAB NUTRITION Spa, sise à Quatre (4) chemins de Kouba - Gué de Constantine - B.P 82 Kouba - Alger, lance au profit de ses Unités Prémix Est & ouest un avis d'Appel d'Offre National Restreint pour l'acquisition de :

- 30 Tonnes d'Anticoccidiens

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offre doivent retirer les cahiers des charges auprès du Bureau des Marchés de l'entreprise

Les offres des soumissionnaires doivent être présentées sous double pli cacheté ou ne seront portées que les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offre National Restreint
N° 03/Cord/Anticoccidiens/2024
PORTANT SUR LA FOURNITURE DE 30 Tonnes d'Anticoccidiens
au profit de l'EPE ONAB NUTRITION SPA
04 Chemins de kouba - Gué de Constantine - Alger
« A NE PAS OUVRIR »

les offres doivent être déposées ou envoyées par courrier express au niveau du bureau des marchés de l'entreprise à l'adresse de l'EPE ONAB NUTRITION Spa à Quatre (4) chemins de Kouba - Gué de Constantine - B.P 82 Kouba - Alger, dans les Quinze Jours qui suivent la première publication du présent avis d'appel d'offre sur les journaux ou sur le BOMOP.

Dépassé ce délai, les offres seront jugées irrecevables. Les offres des soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant une durée de Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

■Horizons : 15-05-2024 - Anep 2416101538

COMMÉMORATION DU 76^E ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA

La tragédie se répète

La Nakba de 1948 a été marquée par plus de 70 massacres perpétrés par les sionistes contre des civils palestiniens dont des femmes et des enfants. Ces actes barbares ont constitué une grande tragédie ayant entraîné le décès de plus de 15.000 Palestiniens et le déplacement d'un million sur les 1,4 million qui résidaient en Palestine historique en 1948, selon les données de l'Agence centrale des statistiques. L'occupation sioniste pratique encore les pires crimes contre le peuple palestinien depuis le début de l'agression continue contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, qui a fait plus de 35.000 martyrs. Le porte-parole officiel de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeina, a dénoncé, hier, les répercussions dangereuses de l'agression sioniste contre le peuple palestinien, soulignant que l'invasion de Rafah sera une grave erreur, ajoutant que l'administration américaine en porterait la responsabilité car elle est la seule capable de l'arrêter.

«Nous tenons l'administration américaine responsable de ces répercussions dangereuses qui auront un impact sur la région et le monde dans son ensemble, en raison de son incapacité à intervenir de la manière requise, pour forcer le gouvernement d'occupation à cesser d'envahir la ville de Rafah et en expulser les citoyens», a-t-il déclaré. «Si l'administration américaine n'avait pas fourni

LE PEUPLE PALESTINIEN COMMÉMORE, aujourd'hui, la Nakba, sous le slogan «La Palestine reste et l'occupation disparaît». L'accent est mis cette année sur les concepts de base liés à cette catastrophe que subit ce peuple, en particulier le génocide, le déplacement forcé et le nettoyage ethnique d'une part, et les tentatives de lui confisquer le droit au retour et à la résistance d'autre part.



un soutien financier et militaire à l'occupation et empêché sa condamnation dans les forums internationaux, elle n'aurait pas osé à poursuivre le génocide contre le peuple palestinien, soit dans la bande de Ghaza ou en Cisjordanie, y compris à El Qods», a ajouté Abu Rudeina. Le porte-parole officiel du Président a souligné que la poursuite de l'agression soutenue par les États-Unis conduirait à commettre davantage de massacres contre le peuple palestinien et à l'exposer à une nouvelle catastrophe, que nous

n'accepterons pas et que nous n'autoriserons pas la répétition de ce qui s'est passé en 1948 et 1967. Le membre du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, président du département des affaires des réfugiés, Ahmed Abo Houli, est lui aussi revenu, hier, sur la répercussion de la Nakba de 1948.

«Après le 7 octobre 2023, l'entité sioniste est entrée dans une phase de reproduction de la Nakba, dépassant de loin la première Nakba de 1948, en termes de niveaux de destruction,



de déplacements forcés, de meurtres et de génocide», a affirmé Abo Houli, cité par l'Agence de presse palestinienne Wafa.

Ce responsable a ajouté que la Nakba est un acte durable dans le temps et dans l'espace, prolongeant toute l'existence palestinienne en Palestine et au-delà, ce que nous voyons aujourd'hui.

Abo Houli a expliqué que la Nakba s'inscrit dans le cadre d'un plan de déplacement forcé qui rend impossible la vie des Palestiniens dans la bande

de Ghaza et la Cisjordanie, y compris El Qods, et les pousse à quitter leur pays et leur terre. En outre, Abo Houli a souligné que cette année, la commémoration de la Nakba marque un mouvement de solidarité sans précédent avec le peuple palestinien contre le génocide, qui s'étend aux universités, aux syndicats, aux associations et aux parlements mondiaux. Il a souligné que l'entité sioniste pratique le génocide et les tentatives de déplacement forcé des citoyens palestiniens dans la bande de Ghaza.

L'Algérie fidèle à ses engagements envers la Palestine

La Palestine meurtrie commémore aujourd'hui le 76^e anniversaire de la Nakba, la grande catastrophe ayant fortement marqué l'humanité en raison des tueries massives survenues le 15 mai 1948 au vu et au su du monde entier. C'est l'occasion de réaffirmer la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et son engagement à dénoncer ces intolérables injustices que l'occupant sioniste perpétue sur ces terres saintes et sacrées. Le politologue Idriss Attia revient sur cette tragédie pour dire que sa commémoration implique le renouvellement du serment pour poursuivre le combat jusqu'à ce que les Palestiniens soient libres et indépendants, confirmant que toutes les horreurs vécues par le peuple palestinien au cours de cette période faisaient partie d'un plan bien ficelé visant à préparer le terrain à l'annonce de la création de l'Etat sioniste. Sachant qu'au cours de cette période, plus de 530 villages palestiniens ont été détruits, près de 700 villes ont été assiégées et plus de

750.000 Palestiniens ont été poussés à l'exil en usant de toutes sortes de brutalités. Il a rappelé que l'Algérie n'a jamais manqué à son devoir envers la Palestine, et à chaque occasion, souligne-t-il, elle réclame, à travers une diplomatie proactive basée sur le réalisme politique, l'établissement d'un Etat palestinien souverain et dignement représenté au sein des Nations unies. Attia confirme que ce souvenir douloureux est indélébile et qu'il demeure ancré dans la conscience collective algérienne et arabe. D'où la persistance de l'Algérie à soutenir la Palestine à travers des positions pionnières ayant bousculé l'ordre établi au sein des institutions internationales. Il évoque à titre illustratif le soutien massif (143 oui) vendredi dernier de l'Assemblée générale de l'ONU à la demande de l'Etat de Palestine d'obtenir la qualité de membre à part entière.

De son avis, cette commémoration s'impose pour réveiller le monde et l'obliger à reconnaître la souveraineté de l'Etat

palestinien qui souffre depuis de longues années. Le politologue Bouhanja Goui a tenu à rappeler pour sa part que le soutien de l'Algérie à la Palestine ne date pas d'hier, mais a commencé bien avant son indépendance en 1962, rappelant que durant la Révolution nationale, les Algériens ont toujours été sensibles aux souffrances de ce peuple frère, et les archives confirment bel et bien que l'Algérie a joué un rôle très important dans le soutien à la cause palestinienne et qu'elle était l'un des rares pays à dénoncer la gravité de l'émigration sioniste vers la Palestine occupée. Goui affirme que le président de la République œuvre depuis son investiture à appuyer la cause palestinienne, rappelant que le chef de l'Etat a renforcé, à travers ses positions historiques, la place de la Palestine dans le concert des nations, et malgré le contexte actuel, il a réussi à la remettre au-devant de la scène internationale. Il cite à titre de rappel l'initiative du Président visant à unifier les

factions palestiniennes et à dire au monde entier que la Palestine n'est pas seule dans sa dure épreuve notamment durant les dernières attaques ayant ciblé la bande de Ghaza. Le politologue n'omet pas également de souligner que l'Algérie a décidé le 7 juillet 2023 de contribuer à la reconstruction du camp de Jénine avec une enveloppe de 30 millions de dollars, faisant savoir qu'elle a toujours rempli ses obligations financières au sein de la Ligue arabe envers l'Etat de Palestine. Et le geste le plus fort qu'elle a initié, poursuit-il, concerne son appel énergique au sein des Nations unies à exiger un cessez-le-feu à Ghaza. Le politologue Moussa Boudhane dit qu'il faut rester optimiste surtout à l'approche du prochain Sommet arabe qui se tiendra à Manama, et qu'un grand espoir est placé en l'Algérie, laquelle coordonne aujourd'hui avec d'autres Etats pour donner aux Palestiniens leurs droits légitimes.

■ Aya Malak

450.000 personnes déplacées par la force de Rafah

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) affirme que près de 450.000 personnes ont été déplacées par la force de Rafah, depuis que le premier ordre d'évacuation a été émis le 6 du mois en cours, 7 mois après le début d'une agression sioniste génocidaire contre Ghaza qui a entraîné 35 000 martyrs, des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent dont le déplacement de la population.

L'agence onusienne a ajouté, dans un communiqué publié hier, que les Palestiniens de la bande sont constamment confrontés à l'épuisement, à la faim et à la peur, mentionnant que les rues de la ville de Rafah sont devenues vides, tandis que les familles continuent de fuir à la recherche de sécurité. Elle a indiqué que les bombardements et les ordres d'évacuation dans le nord de Ghaza ont en-



traîné de nouveaux déplacements et la peur parmi des milliers de familles. L'UNRWA a affirmé qu'il n'y a nulle part où aller et qu'il n'y a pas de sécurité sans cessez-le-feu.

Elle a estimé que restreindre l'accès humanitaire est une question de vie ou de mort pour les habitants de la bande, qui souffrent déjà des bombardements continus et de l'insécurité ali-

mentaire. Elle a souligné, dans ce texte, la nécessité immédiate et urgente d'un passage sûr pour l'aide humanitaire et ses travailleurs.

Les forces sionistes continuent de fermer le poste frontière de Rafah et le poste commercial de Karam Abu Salem, dans le sud de la bande de Ghaza, au milieu des avertissements d'une catastrophe humanitaire sans

précédent. Les forces d'occupation sionistes ont également étendu leurs attaques terrestres et aériennes dans tous les gouvernorats de la bande, après avoir exigé le déplacement des populations de vastes zones de Jabaliya, au nord de la bande, ainsi qu'à l'est et au sud de la ville de Rafah, et leur incursion dans le sud de la ville Ghaza et à l'est de Khan Younés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont déclaré, hier matin, que l'armée d'occupation a commis 8 massacres en 24 heures dans l'enclave, faisant 82 martyrs et 234 blessés. Dans l'une de ces attaques, un chauffeur palestinien travaillant pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est tombé en martyr, lundi dernier, et une autre employée étrangère a été blessée, lors d'une frappe des forces sionistes ayant ciblé leur véhicule, à l'est de la ville de Rafah, selon des sources médicales de l'hôpital européen de Ghaza.

L'UIPA appelle à redoubler d'efforts face aux politiques de l'occupant

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a affirmé, hier, que le 76^e anniversaire de la Nakba doit être un catalyseur pour tous les hommes libres dans le monde afin d'agir pour réparer l'injustice historique commise contre le peuple palestinien, appelant à redoubler d'efforts aux niveaux arabe, régional et international pour s'élever, avec fermeté, contre les politiques de l'entité sioniste abjecte visant à élargir le cercle des massacres et de la violence dans la région et dans le monde. Dans un communiqué signé par son président, Brahim Boughali, l'UIPA a réitéré sa position solidaire avec la cause palestinienne, étant «le cœur battant de l'identité arabe et musulmane et le principal moteur de la marche vers la libération nationale, le développement et la civilisation dans la région».

L'UIPA a appelé à «poursuivre l'action à tous les niveaux pour assurer la mise en œuvre des résolutions pertinentes de la légalité internationale liées à la question palestinienne, à leur tête l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain avec El-Qods Echarif comme capitale».



VOL DE FILS ÉLECTRIQUES À TIPASA

De nombreux citoyens privés d'énergie

LA DIRECTION DE DISTRIBUTION de l'électricité et du gaz de Tipasa a recensé, durant le premier trimestre de cette année, plusieurs cas d'agression sur ses ouvrages et réseaux électrique et gazier.

«**D**e janvier à fin mars dernier, nous avons enregistré 11 cas d'agression sur les installations et le réseau électriques ainsi que 9 autres cas concernant le réseau gazier à travers le territoire de la wilaya de Tipasa», indique Farouk Houari, chargé de communication au niveau de la direction de distribution de l'électricité et du gaz à Tipasa. L'impact direct de ces agressions a été la privation de nombreux abonnés de l'alimentation en énergie. «Les 11 agressions sur le réseau électriques ont engendré des coupures à 22.270 abonnés. Ce qui a nécessité à chaque fois la mobilisation de nos équipes techniques pour rétablir cette énergie», souligne le même interlocuteur. Et d'ajouter : «Idem pour le réseau gazier,

dont les agressions ont engendré des coupures à 73 clients». Généralement, ces agressions sont consécutives à la réalisation de travaux que ce soit par des particuliers ou des entreprises. «Pour éviter ce genre de désagréments et préjudices, nous invitons les entreprises ou les particuliers en phase de réaliser des excavations dans le cadre de leurs projets à se rapprocher de nos services pour leur fournir les plans de nos réseaux souterrains» poursuit-il. D'une manière globale, le taux de couverture en énergie électrique dans la wilaya de Tipasa a atteint les 98%, avec un réseau de lignes électriques de haute tension totalisant une longueur de 2.045 km, dont 529 km en souterrain. Le taux de pénétration en termes de gaz de ville est de 80%, avec un réseau de 2.269 km de canalisation de gaz de moyenne pression. En tout, la direction de distribution de

l'électricité et du gaz de Tipasa recense, au 31 mars dernier, 927.365 abonnés. Outre les investissements réalisés pour le renforcement des réseaux électriques et gaziers depuis le début de l'année, les équipes techniques de la direction en question ont réalisé des opérations d'entretien et de maintenance, touchant plusieurs installations et équipements.

C'est le cas pour le réseau électrique de haute tension sur lequel on a procédé à la maintenance de 177 km de câbles, contre 69 km sur le réseau de basse tension. Aussi, 294 postes principaux et transformateurs électriques ont bénéficié d'une maintenance approfondie. «En prévision de la saison estivale, nos équipes ont réalisé des opérations d'élagage d'arbres sur un linéaire global de 3.382 mètres», conclut Farouk Houari.

■ **Amirouche Lebbal**



SÛRETÉ DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Traitement de 308 affaires liées à la délinquance



Dans leur bilan mensuel, les services de police de la sûreté de wilaya ont eu à traiter, au cours du mois d'avril écoulé, 308 affaires mettant en cause 358 personnes dont 29 ont été placées en détention provisoire. Ainsi, au chapitre des affaires relatives aux crimes et délits contre les personnes, (coups et blessures volontaires, menaces et injures, etc.) les services en question ont traité 76 affaires, mettant en cause autant de personnes dont 22 ont été présentées au parquet. S'agissant des affaires relatives aux biens, les mêmes services ont eu à traiter, toujours selon le même bilan, 28 affaires impliquant 40 personnes parmi lesquelles 2 ont été placées sous mandat de dépôt. Par contre, en matière de lutte contre le trafic de drogue et psychotropes, la brigade des stupéfiants a vu ses chiffres exploser en élucidant 149 affaires

mettant en cause 149 personnes dont 17 se sont retrouvées derrière les barreaux après avoir trouvé en leur possession 320 comprimés de psychotropes et 211 grammes de kif traité. Enfin, concernant les crimes et délits publics, 65 affaires ont été traitées impliquant 93 personnes dont 10 ont été placées en détention préventive.

Sur un autre chapitre et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, la sûreté de wilaya, à travers ses annexes au niveau des daïras et communes, a initié 265 opérations contre la délinquance et les maux sociaux ciblant 423 points au cours desquelles 4.085 personnes ont été contrôlées dont 109 d'entre elles ont été interpellées et présentées devant le parquet pour des délits divers.

■ **Rachid Hammoutène**

IL FAISAIT L'OBJET DE 23 MANDATS D'ARRÊT

Neutralisation d'un malfaiteur

Faisant l'objet de 23 mandats d'arrêt pour plusieurs délits depuis 2012, l'homme le plus recherché de la wilaya de Tizi Ouzou, voire du pays, a vu sa cavale prendre fin le 6 mai dernier. Agé de 37 ans, l'individu est tombé dans un contrôle de routine effectué par les éléments de la 4^e sûreté urbaine de Tizi Ouzou. C'est son comportement agité qui a

alerté les policiers. Ces derniers, après avoir sollicité le fichier, ont immédiatement procédé à l'arrestation de l'individu pour le conduire au commissariat avant de le présenter au par-

quet qui l'a placé sous mandat de dépôt. Selon des sources proches du dossier, le mis en cause réussissait à sortir des mailles du filet en étant en perpétuel mouvement et changement de

résidence. Ce qui rendait difficile sa localisation. Les mêmes éléments de la 4^e sûreté ont réussi la veille à épingler un autre individu, âgé de 35 ans, qui faisait l'objet de recherches par la justice pour vol par effraction. Les mêmes procédures judiciaires ont été engagées contre lui avant sa présentation au parquet

■ **R. H.**

PERSONNES ÂGÉES ET À BESOINS SPÉCIFIQUES À CONSTANTINE

Remise d'un lot d'équipements et accessoires médicaux

Un lot composé de matériel, d'équipements et d'accessoires médicaux ainsi que d'articles de literie, a été attribué au profit de personnes âgées et celles à besoins spécifiques issues de 109 familles démunies, habitant des zones rurales, dans la wilaya de Constantine, a indiqué, hier, le directeur de l'Action sociale et de la solidarité (DASS), Abdelkader Dehimi.

Cette action caritative, initiée par la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) a consisté en la distribution de 12.912 couches pour adultes, 68 couvertures, 30 matelas anti-escarres, 20 tensiomètres, 21 couettes, 14 matelas, 9 déambulatoires, 4 chaises garde-robres, 4 cannes ainsi que 2 chaises roulantes, a précisé M. Dehimi. L'opération qui a été lancée la fin du mois d'avril dernier,

dans le cadre de la Journée nationale des personnes âgées (27 avril de chaque année) a ciblé des personnes âgées dont celles à besoins spécifiques et des malades chroniques notamment, a-t-il affirmé, notant que cette action caritative, qui se poursuivra cette semaine, a été réalisée en coordination avec les cellules de proximité et de solidarité (CPS) relevant de l'Agence de développement sociale (ADS), à travers l'organisation de caravanes mobiles.

L'initiative vise à atténuer les difficultés rencontrées, notamment par des personnes âgées démunies des zones rurales et ce, dans le cadre des directives du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, visant la prise en charge et l'amélioration des conditions de vie de

cette catégorie, a-t-il ajouté, relevant que les mechtas de Beni Yaâgoub et d'El Hambeli, dans la commune d'Ibn Badis, Aïn Torcha, El Hamra, Ouled Niya (Beni H' midene) et de Bordj M'hilis (Aïn Abid), figurent parmi les sites ruraux ciblés.

Pour rappel, plus de 300 familles du monde rural ont bénéficié d'actions similaires, organisées entre les mois de janvier et d'avril derniers, au titre d'un programme spécial hiver, exécuté par les services locaux de ce secteur, ajoute la même source. Des sorties sur le terrain ont impliqué également dans ce cadre, des médecins et des psychologues ayant assuré des consultations médicales et des séances psychologiques au profit des populations de ces zones, a-t-il indiqué.

SÛRETÉ D'ALGER

Arrestation de 11 individus et saisie de plus de 17.000 comprimés psychotropes

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté 11 individus activant dans des réseaux criminels organisés spécialisés dans le trafic illicite de drogue et de comprimés psychotropes, avec saisie de 17.024 gélules psychotropes. Ces affaires ont été traitées la semaine précédente par la brigade mobile de la police judiciaire de Bab Ezzouar, les brigades de la police judiciaire des circonscriptions administratives de Zeralda et de Baraki et la 3^e police urbaine de Douéra, a indiqué hier un communiqué de la sûreté d'Alger. «Ces opérations sont intervenues suite à l'exploitation d'informations parvenues aux mêmes services faisant état de la présence d'individus suspects s'adonnant au trafic de drogue et de psychotropes de tous types au niveau de plusieurs quartiers d'Alger. Suite à quoi, la police judiciaire a enclenché des investigations qui ont permis d'identifier les suspects», a ajouté la même source. Ces opérations se sont soldées par «l'arrestation de 11 individus dont des repris de justice, la saisie de 17.024 comprimés psychotropes, 160.000 DA des revenus de la vente de ces substances, en sus de 4 véhicules touristiques», selon la même source. «Conformément aux procédures pénales, les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent», conclut le communiqué.

PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL

Une première session de formation au profit des magistrats

LA PREMIÈRE SESSION DE FORMATION SUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL, organisée par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec le secteur de la Justice dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), au profit de cadres du corps judiciaire a débuté, hier à Alger, afin de renforcer la coopération entre les autorités judiciaires compétentes et les établissements culturels.



Président l'ouverture de cette session de formation au palais de la culture Moufidi-Zakaria, en présence de représentants du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Justice, de la Gendarmerie nationale, des directions générales des douanes et de la sûreté nationale, ainsi que de chercheurs spécialisés, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a affirmé que le secteur de la Justice est «un partenaire actif dans la mission nationale de sauvegarde, de protection et de restitution de notre patrimoine culturel national, aux côtés des différentes institutions sécuritaires et militaires, de la société civile et des établissements sous

tutelle». La ministre a indiqué que cet atelier «vient compléter le programme d'ateliers de formation organisés par le ministère de la Culture et des Arts durant le mois du patrimoine», ajoutant qu'il vise à «renforcer la sensibilisation et la connaissance de l'importance de la protection du patrimoine culturel, et à affirmer le rôle efficace des magistrats dans ce domaine vital». Elle a indiqué que lors de cet atelier, «les lois et les législations pertinentes, ainsi

que les défis juridiques et cognitifs auxquels les juges sont confrontés dans ce domaine, seront examinés». Elle a ajouté que «la responsabilité de la protection du patrimoine culturel est un devoir national et un grand défi parmi les défis de l'Etat algérien. Les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visent à renforcer la protection de notre patrimoine culturel, à œuvrer à la récupération, à la préservation et à la valorisation des

biens culturels, étant le titre de notre identité, de notre authenticité, de notre mémoire et de notre civilisation». Rappelant que ses services étaient parvenus, en coordination avec tous les partenaires sécuritaires, à suivre 123 dossiers ces quatre années dernières, avec l'enregistrement de 96 affaires devant la justice, à même de récupérer 31.507 biens culturels mobiliers, la ministre a indiqué que «durant le premier trimestre 2024, 8 affaires ont été enregistrées au niveau national, ayant conduit à la restitution de 1.262 biens culturels».

Des présentations ont été données durant la première journée de cette session de formation, à l'instar de «La stratégie du ministère de la Culture pour la protection du patrimoine culturel», «Les problèmes de traitement des affaires liées à l'atteinte au patrimoine culturel» ainsi que «La présentation des expériences des corps de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales en matière de traitement des affaires liées à la protection du patrimoine culturel». Les stagiaires entreprendront un programme pédagogique et pratique avec des ateliers à travers plusieurs musées de la wilaya d'Alger, à l'instar du musée national du Bardo et du musée national des Beaux-Arts et visiteront des musées et des sites archéologiques.

La session sera clôturée le 18 mai avec la lecture des recommandations et la remise des certificats aux juges participants.

DANSES POPULAIRES

Le patrimoine algérien mis en valeur

L'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, a abrité, lundi dernier, à l'Espace culturel Bachir-Mentouri, une conférence thématique animée par Brahim Bahloul, ancien directeur du Ballet national et directeur de la troupe de musique andalouse «El-Djazira». Intitulée «Les danses



populaires, un reflet de l'originalité et des traditions des peuples» la conférence a porté notamment sur l'importance de la danse populaire et son impact à travers l'histoire. Brahim Bahloul a souligné que la danse est un phénomène instinctif, un don de la nature, où chaque sentiment trouve son écho dans des mouvements qui s'animent au rythme des expressions du corps. «La danse traditionnelle, populaire ou folklorique est présente dans chaque culture. Elle constitue une expression vivante des traditions, véhiculant les rituels festifs et les sentiments propres à chaque communauté. Cet art, fruit de créations individuelles ou collectives, se transmet de génération en génération, reflétant ainsi les principes organisationnels et spirituels propres à chaque société», a-t-il expliqué. Selon Bahloul, «elle incarne avant tout une représentation figurative des civilisations et des modes de vie». Évoquant l'histoire millénaire de la danse, il a affirmé que celle-ci précède de loin l'avènement des empires, étant née avant toute civilisation. Il a souligné que les représentations artistiques telles que les peintures, sculptures et documents historiques sont autant de témoignages figés d'un art connu pour sa dynamique et sa constante mobilité. En Algérie, Bahloul a rappelé que l'art chorégraphique populaire n'a pris son essor qu'après l'indépendance, attribuant ce retard à la politique coloniale opposée à la promotion de l'identité nationale. Il a retracé l'émergence de cet art avec la création du premier groupe, «El-Manar», en 1963, suivi de l'Ensemble national des danses populaires (ENDP), et du Festival Panafricain en 1969, accueillant des pays nouvellement indépendants ainsi que d'anciennes colonies, dont le Mozambique. «L'Algérie incarne le berceau des hommes libres, une Mecque des révolutionnaires», a-t-il déclaré, présente et représentée dans toutes les manifestations culturelles internationales depuis lors. Il a partagé avec l'audience des anecdotes sur les multiples participations des troupes musicales algériennes à l'étranger, soulignant ainsi l'impact et la reconnaissance internationale de nos danses populaires telle la danse «Allaoui», où la danseuse, au son de la «ghaïta» et au rythme du «bendir», exécute de petits pas rapides en tenant de sa main les pans de sa robe qu'il a trouvé très proche gestuellement de la danse «beryozka» de Russie. La «Allaoui», est une musique et danse traditionnelle guerrière connue de l'ouest algérien spécifique à la région de Tlemcen. Il a ensuite référencié le savant Abi Ras El-Naciri El-Djazairi, qui selon lui, cette danse existait depuis le XVI^e siècle.

■ Rostom Belgacem

SÉTIF

Ouverture du 2^e Salon national du livre

La deuxième édition du Salon national du livre s'est ouverte lundi dernier, sur la place du théâtre de plein air de la Maison de la culture Houari-Boumediene de la ville de Sétif suscitant un engouement notable des visiteurs. Le Salon qui se tiendra jusqu'au 25 mai courant regroupe 14 maisons d'édition nationale présentant sous une tente géante près de 15.000 titres sur divers domaines du savoir scientifique, didactique, culturel, historique, littéraire, scolaire et universitaire au grand bonheur des visiteurs approchés durant cette première journée de la manifestation. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture du salon, le directeur de wilaya de la culture et des arts, Ameer Hachemi, a indiqué

que cette édition est organisée par l'entreprise «Soleil» pour les expositions en coordination avec la direction du secteur pour la mise en œuvre du programme du ministère de tutelle de rapprochement de la lecture au lecteur et d'encouragement de la lecture parmi les diverses catégories sociales. En marge du Salon, un riche programme d'activités culturelles est proposé avec l'animation de 11 conférences littéraires et culturelles sur la lecture, un atelier des arts plastiques, des concours pour enfants et 20 opérations de vente-dédicace, a précisé le même responsable. Des prix seront décernés par les organisateurs aux enfants lauréats des divers concours initiés dans le cadre de ce Salon national du livre.



FESTIVAL NATIONAL DE LA CRÉATION FÉMININE La variété des habits des Touareg du Tassili soulignée

Dans le cadre du 9^e Festival national de la création féminine qui se déroule jusqu'au 17 de ce mois au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, une conférence a été animée, hier, portant sur «Le costume et le bijou en Algérie, histoire et identité depuis la préhistoire». Pendant près de deux heures et devant une assistance intéressée, D^r Hassiba Sefrioune, maître de conférences à l'Institut d'archéologie, Alger 2, a évoqué l'habit et les accessoires de l'homme et de la femme du Tassili N'azdjer, 10.000 ans avant J.C.

L'archéologue a illustré son intervention avec des photos de peintures rupestres prises par elle-même sur plusieurs sites du Plateau du Tassili. Elle a affirmé que ces peintures lui ont permis d'étudier le quotidien et l'habit de l'homme. Selon elle, la première période se caractérise par les «têtes rondes», où les habitants accordaient plus d'importance aux accessoires de la tête, les tatouages ou les colorations corporels et ne portaient que des habits simples constitués d'une ceinture en cuir ou une palme. «L'armoire de l'homme du Tassili était très simple, il accordait plus d'importance



Ph : Horizons

à sa coiffure et au masque rond qu'il portait occasionnellement lors des festivités, d'où l'appellation des têtes rondes», explique l'universitaire. Ces derniers vivaient de la chasse et de la cueillette de fruits et plantes, «le climat du Tassili était tropical, le même que celui de la savane africaine», a-t-elle poursuivi. La deuxième période se caractérise, selon la chercheuse, par la domestication de bovins et l'élevage d'animaux tout en poursuivant la chasse et la cueillette pour répondre à

leurs besoins. «Chaque 500 ou 1.000 ans le climat change avec des vagues de sécheresse», affirme-t-elle. La troisième période l'homme du Tassili s'intéressait à l'élevage du cheval et a créé la première charrette pour transporter ses affaires. Au fil de toutes ces périodes, Sefrioune a affirmé que les habits changeaient selon les activités et les besoins. En menant des guerres ou en sortant vers des affrontements, les habitants du Tassili portaient des habits simples et légers composés de ceintures, des palmes ou une sorte de pantalons ou des jupes, simples à plus travaillé, orné de décorations minutieuses lorsqu'il s'agit d'un chef de tribu, ou ayant un statut important.

L'archéologue a précisé que la femme avait les mêmes fonctions que l'homme. «La femme faisait la pêche, la chasse et participait dans les guerres et les affrontements». «Cela était très rare dans les anciennes sociétés», ajoute-t-elle. Ainsi, si la femme assurait les mêmes fonctions que l'homme et avait donc droit au pouvoir. De ce fait, la chercheuse se questionne sur le système matriarcal existant dans la région des Touaregs.

■ Souha Bahamid

CÉLÉBRATION DU TRENTENAIRE DE LA CHESS USMM HADJOUT

Le tie-break gagnant de Saim Bachir

C'EST DORBANE KHALED, sociétaire de l'AS Sureté nationale qui entama les hostilités sur les chapeaux de roue avec cinq victoires avant de se faire rattraper par Saim Bachir.

L'auberge de jeunesse d'Ain Tagourait de Tipasa bastion de la pratique du jeu d'échecs tant sur le plan de la wilaya que sur le plan national, s'est parée de ses plus beaux atours pour célébrer deux jours les 10 et 11 mai 2024 durant, le tournoi international célébrant le trentième anniversaire de la création de la section des échecs de l'USMM Hadjout (Chess USMM Hadjout), l'une des plus actives sur le plan national avec un riche palmarès avec des joueurs qui au fil des années se sont emparés de moult championnat et Coupe d'Algérie, et aussi une école de formation dont a bénéficié des générations entières de jeunes et de moins jeunes joueurs et joueuses.

La manifestation commémorative qui a obtenue une coloration internationale par la présence du jeune talent tchèque Czerny Kristian, a été organisée par l'Union Sportive Machaâl de Hadjout (USM Hadjout) et a réuni plus de 160 joueurs représentant vingt wilayas (Tipasa, Alger, Blida, Médéa, Aïn Defla, Chlef, Tissemsilt, Oran, Tiaret, Jijel, Béchar, Bejaïa, Tizi Ouzou, Tébessa, M'sila, Batna, Djelfa, Ghardaïa, Sétif, Khenchela) ainsi que 35 associations (USMM Hadjout, Amel Messelmoune, AS Bousmail, AS Ain Taghourait, ASSN Alger, USM Blida, ES Tizi Ouzou, Hillel M'sila, OMSE Bologhine, AS Batna, AS Khemis Miliana, AS Tiaret, CSA Bayadek Oran, ADE Bologhine, AS Djelfa, Forsane Bouira, AS Tisemssilt, WCC Bgayet, CS Sétif, OM Baraki, AS Ghardaïa, AS Chlef, AS Aïn El

Hadjel M'sila, BCE Bejaïa, AS Khenchla, USPS Blida, CCSA Bab Ezzouar, NRC Alger, AS Bechar, USM Koléa, CS Bejaïa, DKT Bousmail, AS Cheraga Alger, CCC Ouled Derradj, AS Médéa), et ce, en coopération avec l'Association du tourisme et de l'animation de la jeunesse d'Ain Tagourait sous la supervision de la Direction de la jeunesse et des sports et de l'Office des établissements de jeunes de Tipasa.

La participation a été caractérisée par une grande diversité de joueurs de différentes catégories à l'image des membres des équipes nationales toutes catégories confondues avec une fréquentation importante de 67 joueurs âgés de moins de 16 ans. Le tournoi s'est déroulé dans les meilleures conditions sous la supervision du directeur du tournoi et arbitre international Announ Nasserine connu pour avoir pris en charge durant sa longue et riche carrière les aspects techniques et organisationnels de nombreuses manifestations nationales et internationales comme les Championnats nationaux, les Championnats arabes et africains ainsi que les Championnats du monde par équipes (Olympiades); le travail de ce dernier était soutenu par une figure de proue du mouvement échiquéen national à savoir l'arbitre principal Mousli Abdelkarim qui est aussi président de la «Chess USMM Hadjout», par l'arbitre adjointe Hamadou Chaima et les autres referees en l'occurrence Mousli Hadjer, l'arbitre international Djennane Salah, Yacéf Maria et Belalia Youcef qui se sont très bien acquittés de leurs tâches et ont permis la bonne marche de la compétition jouée



selon le système suisse en sept rondes à la cadence à la cadence semi-rapide de 25 minutes plus dix secondes.

Les parties furent d'un niveau appréciable et très intenses surtout pour le groupe qui lutta pour les places d'honneurs et c'est Dorbane Khaled sociétaire de l'AS Sureté Nationale qui entama les hostilités sur les chapeaux de roue avec cinq victoires avant de se faire rattraper par son coéquipier Saim Bachir qui exploita sa partie nulle contre le sociétaire de l'USMM Hadjout Achour Mohamed Anis, et remporter le sacre sur la base d'un meilleur tie-break après avoir battu lors de la dernière ronde le même adversaire, les deux protagonistes ayant fini ex-æquo avec 6,5 points chacun. La troisième place est revenue au socié-

taire de l'ES Tizi Ouzou et jeune talent Amrane Abdallah qui a terminé vaincu avec six points ayant raté de peu la consécration avec une partie nulle de plus, ayant aussi un meilleur tie-break sur Benkoucha Samy de l'OMSE Bologhine, et Barkat Raouf du club El Hillal de Msila. A la suite du classement, nous retrouvons avec 5,5 points Bengherabi Khalil, Abdi Zineb Dina Achour Mohamed Anis et Lamri Tarek tous de l'ASSN, Gourari Khaled de USMM Hajout, Bounahouche Abdelhalim de l'AS Batna, Bensidi Abdelmalek de l'OMSE Bologhine et Barika Oussama du CSSA Bab Ezouar. Le prix du meilleur vétérans est allé vers Ramdani Hamid de l'USMM Hadjout alors que le prix de la meilleure joueuse a été remporté par

Abdi Zined Dina de l'ASSN, alors que le prix des moins de 14 filles fut obtenue par Zerarga Imène du WCCBgayet et celui des moins de 14 garçons à Bensidi Abdelmalik de l'OMSE Bologhine, alors que le prix chez les moins de dix ans est allé vers Amrane Samy Islam de l'ES Tizi Ouzou.

Enfin, un prix spécial a été décerné à Chouana Kamal un joueur handicapé aux besoins particuliers venu de la wilaya de Sétif pour ne pas rater un rendez-vous échiquéen qui lui était cher. A noter que la cérémonie de clôture s'est déroulée en présence des responsables de la DJS de Tipasa, du club de l'USMM Hadjout, du directeur de l'auberge d'Ain Tagourait ainsi que de l'expresident de la Fédération algérienne des échecs, Zerdali Samir.

Le grand maître norvégien Magnus Carlsen, Lex-champion du monde, mais néanmoins N°1 mondial sur le plan du classement Elo international, a encore fait des siennes en remportant un grand chelem à savoir le «Superbet Rapid et Blitz» joué à Varsovie en Pologne du 8 au 12 mai 2024 en présence de l'élite mondiale à savoir le Chinois Wei Yi, le Polonais Jan-Krzysztof Duda, l'Ouzbek Nodirbek Abdusattorov, les Indiens Rameshbabu Praggnanandhaa, Gukesh Dommaraju, Arjun Erigaisi, le Néerlandais Anish Giri, l'Allemand Vincent Keymer et du Roumain Kirill Shevchenko. Bien qu'il ait entamé la dernière journée de blitz à deux points et demi du seul leader chinois Wei Yi vainqueur de l'épreuve de parties rapides, Magnus Carlsen a remporté sept victoires d'affilée en plus de ses trois gains de la veille, ce qui lui vaut un carton de dix victoires pour dépasser Wei Yi, et finalement s'adjuger la victoire totale. Wei a terminé à seulement un demi-point du champion, laissant Jan-Krzysztof Duda, troisième, à six points de retard. Après s'être éloigné du cycle des Championnats du monde, l'approche de Magnus Carlsen, basée sur la participation exclusive à des tournois à son goût principalement à cadence rapide, a fait des merveilles. Depuis six mois déjà, Magnus Carlsen ne fait que remporter des victoires en tournoi à l'instar des finales du «Champions Chess Tour», du Championnat du monde rapide, du Championnat du monde de blitz, de

SUPERBET RAPID ET BLITZ À VARSOVIE (POLOGNE)

Carlsen cartonne

«Chessable Masters» et «Grenke Chess Classic». Magnus Carlsen obtient désormais une septième victoire consécutive au tournoi «Superbet Rapid et Blitz» de Varsovie. Lors de l'avant-dernière ronde, Anish Giri a stoppé la séquence de victoires de Carlsen en réalisant une nulle en 47 coups avec les pièces blanches. Pendant ce temps, Wei a perdu avec les noirs contre Ramehbabu Praggnanandhaa dans une lutte acharnée. Carlsen est ainsi entré dans la ronde finale avec un point d'avance et a obtenu en toute sécurité la partie nulle contre l'Indien Arjun Erigaisi dont il avait besoin pour assurer la victoire au classement général. La troisième place est revenue au héros local Jan-Krzysztof Duda, qui a marqué 6,5 points lors de la dernière journée pour dépasser Praggnanandhaa au classement final et à six points de Wei, ce qui ne fait que montrer à quel point la performance du grand maître chinois a été formidable à Varsovie, et à quel point il est incroyablement difficile de suivre le rythme de Carlsen dans les épreuves rapides et blitz.

Partie n°1

Blancs : Abdusattorov Nodirbek (Ouzbekistan)
Noirs : Carlsen Magnus (Norvège)
«Superbet Blitz» Pologne (Varsovie)
Ouverture anglaise
1.c4 g6 2.e4 Fg7 3.Cf3 e5 4.g3 c5 5.Fg2 Cc6 6.Cc3 Cge7 7.h4 d6 8.h5 Fg4 9.h6 Ff6 10.d3 Dd7 10...0-0 11.Fe3 Cd4 12.Fxd4 exd4 13.Ce2 Cc6 14.Ch2 Da5+ 15.Rf1 Fd7 16.f4 b5 17.cxb5 Dxb5 11.Fe3 Cd4 12.Fxd4 cxd4 13.Ce2 Cc6 14.Ch2 Fe6 15.Dd2 De7 16.f4 exf4 16...a5 17.gxf4= Fh4+ 18.Rd1 a5 19.Cf3 19.Tf1= 19...Ff2 20.Fh3 20.Cc3 Fe3 (20...dxc3 21.Dxf2 Df6 22.bxc3=) 21.De2 Fxf4 22.Cd5 Fxd5 23.exd5 20...Fe3 21.De1 0-0 22.Dh4 22.a3 22...Dxh4 23.Cxh4 Cb4! 24.f5 Fc8? 24...Cxd325.Th2 Fxc4 25.Cc1 Fxb6 26.a3 Cc6 26...Fxc1! 27.axb4 Fxb2 28.Txa5 Txa5

29.bxa5 Fc3
 27.Ce2 Fg5 28.Cf3 Fe3 29.Rc2
 29.Ce1
 29...a4
 29...Tb830.b3 b5
 30.Th2 Ta5 31.Tah1 h5
 31...gxf5?! 32.Cg3 fxe4 33.Cxe4=
 32.Tg2 Rg7
 32...Rh733.Cg3 Ce5 34.Cxe5 dxe5
 33.Cg3!



Diagramme n°1
 33 ...Rf6! 34.Tf1
 34.fxg6 fxg6 35.e5+ Cxe5
 (35...dxe5 36.Fxc8 Txc8
 37.Ce4+ Rg7 38.Txh5)
 36.Ce4+ Re7 (36...Rg7
 37.Fxc8 Txc8 38.Cxd6=)
 37.Cxe5 Txe5 38.Txg6 Fxh3 39.Txh3
 34...Re735.Th1 b5 36.fxg6 fxg6 37.Fxc8?
 37.Ch4 Fxh3 38.Cxg6+ Rf7 39.Txh3 Rxg6
 40.Cf5+ Rf6 (40...Fg5? 41.Thg3) 41.Tf3
 37...Txc8?
 37...Txf338.cxb5 Txb5
 38.Ce2?
 38.Ch4!
 38...Tf8?
 38...bxc439.dxc4 Tg8
 39.Ch4 Ce5 40.c5?
 40.Cxg6+= Cxg6 41.Txg6
 40...Tf6
 40...dxc5 41.Cxg6+ Cxg6 42.Txg6+
 41.cxd6+ Rxd6 42.Rb1 Ta8
 42...Cxd3 43.Txg6 Txg6 44.Cxg6
 43.Ra2 0-1

Testez votre force

● COMBINAISON

Droit devant! Les blancs jouent et gagnent!

● FIN DE PARTIE

Instructif! Les blancs jouent et gagnent!

● PROBLÈME

Les blancs jouent et font mat en deux coups!

SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT

Combinaison : 1.f6 Txe2 [1...gxf6 2.g7 Tg2 3.Tg1 Dxe4 (3...Txg1+ 4.Fxg1) 4.g8D] 2.fxg7 Txd2 3.Fxd2 fxg6 4.g8D gagne

Finale : 1.a7 [1.Rf3 Rd6 2.Re4 Rc6 3.Rd4 Rb6 nulle] 1...Rf7 2.Th8 Txa7 3.Th7+ Rg6 4.Txa7 gagne

Problème : 1.Dh7+ Cxh7 2.Cg6 mat1-0

Mots fléchés

Soins attentifs	↓	Squelette	↓	Certain	↓	Coup donné avec le tranchant de la main	↓	Discours lassants	↓
Fusil léger	↓	Fleuve du Congo	↓	Tige de textile à filer	↓	Perdu	↓	Anonyme	↓
Article	→			Pressant	→				
Voie bordée d'arbres	↓					Indique le matin	→	Fait du tort	
						Prénom masculin	↓		
C'est-à-dire	→			Ouverture du nez	→				
Langue ancienne	↓			Titre portugais	↓				
		Cathédrale	↓					Article	→
		Mauvais films	↓					Au bas d'une page	↓
Etonnant	→					Conifère	↓		
Organes mâles des fleurs	↓					Narine de cétacé	↓		
								Bradype	
Cœur de louve	→			Monnaie européenne	→			Champion	↓
Parfait	↓			Perroquet	↓			Pas grand chose	↓
						Inflorescence	→		
						Venu au monde	↓		Démonstratif
Présent	→								
Peuple de Djibouti	↓								
				Bain très chaud	→				

Grille M u e t t e

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I- Prescriptions acquiescentes.
- II- Redonnent de la vigueur.
- III- Dégrader. Inflorescence.
- IV- Sodium. Sorti. Squelette.
- V- Enlevée. Genre du Prophète (QSSSL).
- VI- Pièce d'une charrue. Pieds de vers.
- VII- Voiture d'enfants.
- VIII- Qui ressemble à un œuf. Protectrice des animaux.
- IX- Se perpétue. A la mode.
- X- Epoque. Exagèrent une facture.

VERTICALEMENT

- 1- Rascasse blanche.
- 2- Pantoufle. Lombric.
- 3- Sans aspérités. Qui a du chagrin.
- 4- Protozoaire. Fête.
- 5- Copains. Fleuve d'Asie.
- 6- Convaincra.
- 7- Dans le coup. Possessif. Article arabe.
- 8- Défalque. Mauvais usage.
- 9- Borne électrique. Conifère.
- 10- Qui surprend tout d'un coup.

Sudoku

		6	7	9		3		
		7	2			8		5
3					4		1	
		3			7			
4			6	1	8		3	
2		1					9	8
	9				6			1
			4	7			2	6
							9	

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

10	20	10	4	17	17	20	12	19	14
B			I					D	
14	9	6		20	4	9	14	14	15
	M								
12	3	15	20	4	12	14		15	15
21	6	14	15	1	14	6	12		14
6	12		14	14		1	6	18	
4	15	14		6	12	14	9	4	14
5		16	14	2	14	12	14	5	1
20	9	14	12		7		6		12
19	3	5		3	6	1	12	14	14
14	5	1	3	12	15	14	15		15

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

M	O	Ū	E	L	E	I	C	·	I	N	A	V	E	T	R	E	N	E	U	D	E	·	I	S	S	A	
S	Q	U	E	·	N	A	R	E	·	P	·	I	N	E	·	A	L	·	E	P	I	·	A	L	·	U	V
A	T	·	E	·	A	·	M	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	
A	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	
A	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	·	

Sudoku

8	1	6	7	9	5	3	4	2
9	4	7	2	3	1	8	6	5
3	2	5	8	6	4	7	1	9
6	8	3	9	2	7	1	5	4
4	5	9	6	1	8	2	3	7
2	7	1	5	4	3	6	9	8
5	9	2	3	8	6	4	7	1
1	3	8	4	7	9	5	2	6
7	6	4	1	5	2	9	8	3

Mots codés

B	A	B	I	L	L	A	R	D	E	
E	M	U	·	A	I	M	E	E	S	
R	O	S	A	I	R	E	·	S	S	
Q	U	E	S	T	E	U	R	·	E	
U	R	·	·	E	E	T	U	F	·	
I	S	E	·	U	R	E	M	·	E	
N	·	·	·	E	X	E	R	E	N	T
A	M	E	R	·	·	U	·	R	·	
D	O	N	·	·	·	O	U	T	R	E
E	N	T	·	·	·	O	R	S	·	S

Grille muette

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
I	U	S	U	C	A	P	I	O	N	S	
II	R	A	N	I	M	E	N	T	·	A	
III	A	V	I	L	I	R	E	P	·	I	
IV	N	A	·	I	S	S	U	·	O	S	
V	O	T	E	·	U	·	A	L	·	I	
VI	S	E	P	·	I	A	M	B	E	S	
VII	C	·	L	A	N	D	A	U	·	S	
VIII	O	V	·	O	I	D	E	S	·	P	
IX	P	E	R	·	D	U	R	E	·	I	
X	E	R	E	·	S	A	L	·	E	N	T

LES COURSES À EL EULMA



LE CHEVAL DU JOUR
11-Hadid d'Hem

LE COUP SUR PLACÉ
12-Bassala de Dilmi

LE JOKER DE CHARME
16-Anbar el Mesk

LE CHAMP F SPÉCULATIF
12-4-11-16-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

12-Bassala de Dilmi / 11-Hadid d'Hem / 4-Malik el Hidhab / 13-Nour Echams / 5-Majd al Arbaâ / 2-Faridix / 17-Land Park / -En H. S : 12-11-4-13-X

TURIE

HORIZONS • Mercredi 15 Mai 2024

Bassala de Dilmi, une favorite logique



L'hippodrome Bazer-Sakhra d'El Eulma renoue avec le must des purs sang arabes nés et élevés en Algérie, en nous proposant ce mercredi une course à caractère réservée à des chevaux de très bonne qualité qui seront au nombre de dix-sept et qui se donneront la réplique sur la distance de 1.500 mètres dont les meilleurs sujets devaient logiquement former la combinaison gagnante. A cet effet, nous aurons au programme de la réunion hippique du jour à plancher sur un pari mutuel équilibré sur un parcours qui nous change des «bout vite» qui nous a été pratiquement servi à volonté durant ces deux derniers meetings et dont on se serait passés volontiers pour le bien être des chevaux qui risquent à la longue de connaître dans ce genre d'épreuves des retombées néfastes, car il ne faut pas perdre de vue que dès l'ouverture des stalles jusqu'au poteau d'arrivée, ces coursiers sont mis à rude épreuve en pratiquant la course à bride abattue pour parcourir ce genre de parcours. Par contre la distance du jour devrait permettre un déroulement des courses des plus limpides et voir les chevaux de tenue tenir leur partie convenablement, car ils auront toute latitude de gérer à leur guise le tracé en pratiquant la course d'attente et de ne placer leur pointe finale qu'à l'entrée de la ligne droite. Cela dit, et d'après les dernières performances des chevaux en lice essayons de décortiquer les chances des coursiers en lice de ce prix Akydia d'Alger, support au pari tiercé, quarté et quinté qui après étude et analyse des coursiers en présence, il en ressort une répartition judicieuse des forces en présence. Même si certains chevaux n'ont pas été à la hauteur de leur réputation au cours de leurs dernières sorties, ils restent capables dans un bon jour de venir se ressaisir et venir jouer les premiers rôles. Cependant, un cheval se détache dans ce lot à savoir la femelle baie de 6 ans, Bassama de Dilmi, qui donne toujours le meilleur d'elle-même en course et qui affronte un lot largement à sa portée et qui ne devrait logiquement pas rencontrer de grandes difficultés pour mettre le reste des partants engagés derrière elle. Elle sera sans conteste la favorite logique de la course du jour. Derrière elle, on retiendra les chances du poulain de 4 ans, Hadid d'Hem qui relève d'une écurie qui n'engage qu'à bon escient comme le montrent ses dernières sorties et qui aura pour partenaire l'excellent jockey O. Chebbah, qui le connaît parfaitement pour l'avoir placé à plusieurs reprises et qui ne monte qu'à bon escient et qui devrait logiquement en tirer le meilleur au sprint final comme il l'a fait plusieurs fois dans les hippodromes de Barika et de Laghouat. Ce duo de choc constituera, à mon humble avis, le jumelé de base de l'épreuve qui nous intéresse dont la condition de course stipule: pour chevaux de 3 ans et plus pur-sang arabes nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 551.000 DA depuis le 01/10/2023 à ce jour. Poids 4 ans 51 kg, 5 ans et plus 53 kg, surcharge de 1 kg par tranche de 110.000 DA reçus en gains depuis la même date d'effet de la condition. Pour le reste des places payantes, il faudra accorder la primauté aux chevaux qui se sont déjà distingués sur des parcours similaires à celui du jour et qui bénéficient des services de jockeys de métier.

■ Y.S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL							
MERCREDI 15 MAI 2024				15h30			
TIERCÉ- QUARTE-QUINTÉ				PRIX : AKYDA D'ALGER PUR SANG ARABE N.E.E			
				350.000 DA ● 1.500 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	DRIVERS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
E. Hamani	01	Fares d'Hem	D. Boubakri	57	15	S. Rouane	Trouble-fête
S. Mekideche	02	Faridix	M. Aïda	57	01	Propriétaire	Méfiance
M. Zaâboub	03	Lintika (o)	H. Zaâboub	57	09	Propriétaire	Barrée
S. Berrah	04	Malik el Hidhab	C. Attallah	57	10	Propriétaire	Peut vaincre
A. Lounissi	05	Majd al Arbaa	H. Raâche	57	12	H. Ferhat	Le joker
A. Lounissi	06	Ghayath	S. Benyettou	57	02	H. Ferhat	Tient la forme
N. Bouchelaghem	07	Nasr Waten	J.Y. Mouissi	56	04	M. Hamidi	A revoir
B. Naidja Sahraoui	08	Fakher	A. Hamidi	56	08	Propriétaire	Aléatoire
H. Safsaf	09	Hanine el Madi (o)	A. Boulesbaâ	55	03	K. Doukhi	Ne pas négliger
R. Missaoui	10	Bordj el Arab	W. Bendjekidel	55	05	A. Chebbah	Spéculatif
R. Missaoui	11	Hadid d'Hem	O. Chebbah	55	07	A. Chebbah	Belle carte
T. Dilmi	12	Bassala de Dilmi	A. Attallah	55	13	M. Hamidi	Base
M. Sellami	13	Nour Echams	T. Ali Ouar	55	17	Propriétaire	En bon rang
R. Chikhoun	14	Al Mansourah	S. Bouhouch	54	14	Propriétaire	Méfiance
M. Zaâboub	15	Saida de Quezac	B. Berrah	54	16	Propriétaire	Attention
F. Attallah	16	Anbar el Mesk	A. Chaâbi	54	06	Propriétaire	Le joker
A. Lahmici	17	Land Park (o)	J.A. Aïda	52	11	Propriétaire	Bel engagement

(o) : Cheval portant une œillère

QUINTESCOPE



1-Fares d'Hem : Ce Vaillant coursier n'a guère convaincu lors de ses deux dernières sorties alors qu'il restait sur d'assez bons résultats réalisés durant le meeting de l'année en cours, reconduit après coup, il se confiera à un rôle d'outsider sans plus.

2-Faridix : Fort décevant lors de son dernier essai, il aura pour lui cette fois de retrouver l'excellent jockey M. Aïda avec lequel il a gagné sur un parcours à peu près similaire à celui du jour le 17 avril dernier dans ce même hippodrome.

3-Lintika : Restant sur une longue série d'échecs, il faut reconnaître qu'elle ne sera pas conviée à une sinécure dans une telle épreuve.

4-Malik el Hidhab : Régulier comme un métronome, ce protégé de la grande écurie S. Berrah, toujours piloté par le grand jockey C. Attallah fera partie des meilleures chances pour venir terminer sur le podium.

5-Majd al Arbaâ : Fort décevant lors de sa dernière sortie alors qu'il restait sur de bons essais, ce coursier caractériel guettera un éventuel faux pas des chevaux les mieux placés de l'épreuve pour venir mettre son grain de sel à l'arrivée.

6-Ghayath : Victorieux en dernier lieu sur 1.400 mètres à Zemmouri, ce pensionnaire de l'efficace entraîneur H. Ferhat qui possède de bonnes origines conserve des chances certaines à l'arrivée surtout qu'il est très bien monté en la circonstance.

7-Nasr Waten : Vu les conditions de la course du jour et malgré ses bons essais réussis sur des parcours plus réduits que celui du jour, sa tâche ne sera pas de tout repos face à certains ténors de l'épreuve du jour.

8-Fakher : Ce n'est pas un modèle de régularité, alternant les bonnes et mauvaises sorties, ses chances de participation à l'arrivée dépendront de la forme de son jockey du jour A. Hamidi avec lequel il a gagné sur 1.400 mètres au Caroubier.

9-Hanine el Madi : Restant sur une belle victoire sur la même distance du jour, cette jument de métier demeure compétitive pour peu qu'elle arrive à gérer la défection de A. Attallah qui a préféré défendre les chances de Bassala de Dilmi.

10-Bordj el Arab : Ce mâle bai de 7 ans vient de terminer 6^e sur 1.500 mètres, reconduit après coup sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire, il faudra songer à l'inclure dans une longue, car son jockey fétiche l'a délaissé.

11-Hadid d'Hem : Ce jeune poulain de 4 ans qui ne cesse de progresser de course en course vient de remporter une belle victoire sur 1.600 mètres, rien que pour cela, il faudra le retenir parmi les priorités.

12-Bassala de Dilmi : Excellente en dernier lieu, cette coursière à la peinture classique, qui sera avantagée par le parcours du jour, n'aura pas trop à forcer sur son talent pour conclure sur le podium, voire même mettre tout ce beau monde d'accord.

13-Nour Echams : Idéalement placée de par les conditions de la course du jour, cette jument de 7 ans, qui relève d'une écurie redoutable et qui reste sur une belle victoire sur la même distance du jour, n'aura qu'à répéter cette valeur pour terminer en bon rang à l'arrivée.

14-Al Mansourah : Elle vient d'échouer à sa dernière sortie, alors qu'elle restait sur une 4^e place sur 1.800 mètres, inconsistante dans ses productions, elle peut venir au mieux de sa forme s'intégrer en bon rang à l'arrivée.

15-Saida de Quezac : Elle possède à son actif quelques bons essais, cependant vu la forte opposition en présence elle fera partie de la longue liste des possibilités susceptibles de clôturer la bonne combinaison.

16-Anbar el Mesk : Il faudra surveiller de près cette jument de bonne qualité qui reste sur de bonnes prestations, qui peuvent lui permettre de se distinguer à l'arrivée pour peu qu'elle arrive à gérer ses fréquents changements de monte.

17-Land Park : Embusquée dans le bas du tableau, cette vaillante jument de 9 ans qui évoluera sur sa distance de prédilection mérite crédit pour un accessit.

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

12- Bassala de Dilmi
04-Malik el Hidhab
02- Faridix
11-Hadid d'Hem
05-Majd al Arbaâ
13-Nour Echams
17-Land Park

SECONDES CHANCES

09-Hanine el Madi
14- Al Mansourah
06-Ghayath
01-Fares d'Hem
16-Anbar el Mesk
15- Saida de Quezac
10-Bordj el Arab

OUTSIDERS

08-Fakher
07-Nasr Waten

ABANDONNÉS

03- Lintika

FOOTBALL COUPE D'ITALIE - FINALE CE SOIR (20H) : ATALANTA - JUVENTUS

L'enthousiasme à l'épreuve de l'expérience

L'ATALANTA PEUT BOUCLER la meilleure saison de son histoire, tandis que la Juventus de Turin se dirige vers un grand chambardement. La «Dea» et la Juve ne sont pas dans la même dynamique au moment de s'affronter en finale de la Coupe d'Italie ce soir à 20h00 (heure algérienne).

En une semaine, l'Atalanta peut remporter deux fois plus de trophées qu'en 127 ans depuis sa création. Le club de Bergame, dont le palmarès se limite pour l'instant à une Coupe d'Italie (1963), va disputer coup sur coup la finale de la Coppa Italia au Stade olympique de Rome, puis une semaine plus tard celle de la Ligue Europa contre le Bayer Leverkusen. Bien qu'elle doive réussir à Dublin un exploit qu'aucune équipe allemande ou européenne n'a accompli cette saison, à savoir battre le Bayer Leverkusen, vaincu en 50 matchs, l'équipe de Gian Piero Gasperini a, au contraire, les faveurs des pronostics au moment de défier la Juve.

Elle vient d'enchaîner quatre victoires de suite en championnat, tandis que la Juventus termine péniblement la saison avec cinq nuls consécutifs, dont le dernier à domicile dimanche dernier contre la lanterne rouge, la Salernitana,



déjà reléguée en 2^e division. Au classement de la Serie A, la Juve, tombée du podium pour la première fois depuis août (4^e, 67 pts), devance l'Atalanta (5^e) de quatre points, mais elle a disputé un match de plus.

Bien que les deux équipes n'aient pas réussi à se départager cette saison en championnat

(0-0 et 2-2), le contexte est bien différent dans les deux camps. À Bergame, tout une ville est derrière son équipe, qui enthousiasme par son football offensif, incarné par Gianluca Scamacca (cinq buts depuis mi-avril) et Charles De Ketelaere. Inversement, les tifosi de la Juve font grise mine et se désolent du visage montré par

leur équipe depuis fin janvier : alors qu'elle était encore sur les talons de l'Inter, futur champion d'Italie, elle n'a gagné que deux de ses quinze derniers matches de championnat.

La Coupe d'Italie, dont elle a remporté 14 éditions, un record, sauvera difficilement sa saison et la tête de son entraîneur, Massimiliano Allegri. «Nous présenter comme les favoris contre la Juventus me semble exagéré», a tempéré Gasperini. «Cette finale sera notre quatrième match en dix jours, depuis le 27 février, on joue trois matches par semaine avec un groupe limité à 15-16 joueurs», a rappelé l'emblématique entraîneur de la «Dea». Allegri croit son équipe capable de montrer lors de cette finale un tout autre visage. «Cela sera un match complètement différent de ceux qu'on a livrés ces dernières semaines, je m'attends à un match très équilibré, même si contre cette Atalanta-là, on ne peut pas se permettre la moindre erreur», a-t-il prévenu. Alors que les rumeurs de l'arrivée sur le banc turinois du très convoité Thiago Motta, qui a qualifié Bologne en Ligue des champions, ne tarissent pas, Allegri, revenu à la Juve en 2021 après un premier passage entre 2014 et 2019, assure que son équipe est concentrée sur la fin de saison. «Il y a de l'enthousiasme, de l'envie dans ce groupe», a-t-il insisté. «Pour le reste, on en saura plus dans une dizaine de jours». Ce qui est vrai pour son avenir vaut aussi pour l'armoire à trophées de l'Atalanta.

BAYERN MUNICH

Thomas Tuchel parti pour rester

Le Bayern Munich rencontre des difficultés pour recruter un nouvel entraîneur et envisage désormais de maintenir Thomas Tuchel malgré son départ annoncé. Le Bayern Munich est confronté à des difficultés dans sa recherche d'un nouvel entraîneur pour la saison à venir. Après avoir essayé plusieurs refus de la part de candidats potentiels tels que Zidane, Nagelsmann, Emery et Rangnick, le club allemand pourrait finalement opter pour la continuité en

conservant son entraîneur actuel, dont le départ avait été officiellement annoncé en février dernier. Lors d'une réunion tenue lundi dernier, la direction du Bayern a discuté de la possibilité de maintenir en poste l'entraîneur actuel, face aux difficultés rencontrées pour trouver un successeur adéquat. Cette décision représenterait un revirement par rapport à l'annonce antérieure du départ de l'entraîneur en fin de saison. Néanmoins, le club continue ses recherches

pour explorer d'autres options. Bien que Roberto De Zerbi (Brighton) ait été envisagé comme candidat potentiel, Hansi Flick n'est plus considéré comme une option viable selon les informations de Sport Bild. Cette situation démontre les défis auxquels le Bayern Munich est confronté dans sa quête pour trouver un nouveau leader pour l'équipe, alors que la continuité avec l'entraîneur actuel pourrait devenir une solution de repli compte tenu des circonstances.



FC SÉVILLE

Sergio Ramos vers la MLS

Depuis son retour à Séville, Sergio Ramos a été un joueur clé malgré les résultats mitigés. Son contrat se termine bientôt et des discussions avancées avec le San Diego FC en MLS ont été rapportées par The Athletic, ce qui pourrait marquer son départ vers les États-Unis cet été. Depuis son retour au Séville FC, le club de ses débuts, Sergio Ramos (38 ans) a été un pilier sur le terrain malgré les performances mitigées de l'équipe andalouse. Cette saison, il a disputé 30 matchs et a montré sa qualité et son leadership. Cependant, son contrat se termine bientôt, ce qui rend son avenir dans le sud de l'Espagne incertain. Selon les dernières

informations de The Athletic, Sergio Ramos est en pourparlers avancés avec le San Diego FC pour un éventuel transfert en MLS cet été. Bien que rien ne soit encore officiel, les discussions entre les deux parties sont positives et l'optimisme règne quant à un accord. Si ce transfert se concrétise, Ramos rejoindrait la liste croissante de légendes de la Liga espagnole qui ont rejoint la MLS, incluant des joueurs comme Lionel Messi, Luis Suarez, Sergio Busquets, Jordi Alba et bientôt Olivier Giroud. L'arrivée de Ramos renforcerait encore le statut de la MLS en tant que destination attrayante pour les grands noms du football mondial.



SELON JAVIER TEBAS

Mbappé signera au Real Madrid pour cinq saisons

L'attaquant international français Kylian Mbappé, en fin de contrat avec le Paris SG, va s'engager avec le Real Madrid pour cinq saisons, a annoncé hier le président de la Ligue de football espagnole, Javier Tebas, à la presse argentine. L'attaquant vedette de l'équipe de France a officialisé vendredi dernier son départ du club de la capitale française à la fin de la saison qui s'achève. Il n'a pas dévoilé en revanche sa destination. «Il vient à Madrid l'année prochaine, la saison prochaine, oui, oui», a déclaré Tebas dans une interview publiée mardi dernier par le quotidien sportif

argentín Olé. Le patron de La Liga précise même que le Real et l'attaquant français de 25 ans se sont entendus sur un contrat de cinq ans. Mbappé, ajoute-t-il, «est l'un des meilleurs joueurs du monde. Mais bon, il y a aussi Vinicius et Bellingham, Madrid va avoir un grand effectif.» Le Real Madrid, qui tentera de conquérir le 1^{er} juin à Londres la 15^e Ligue des champions de son histoire après avoir décroché son 36^e titre de champion d'Espagne, est la destination plus que probable de Mbappé, même si rien n'a encore été officialisé d'un côté comme de l'autre.

EURO-2024 Les arbitres ne parleront qu'aux capitaines

Les arbitres du prochain Euro de football (14 juin-14 juillet) expliqueront mieux leurs décisions mais ne s'adresseront qu'aux capitaines et pourront avertir les autres joueurs qui chercheraient à s'immiscer, a indiqué hier l'UEFA. «Nous voulons des arbitres avec une forte personnalité qui prennent des décisions - parfois impopulaires - et les assument sur le terrain, mais nous voulons aussi qu'ils soient plus ouverts», explique dans un communiqué Roberto Rosetti, responsable de la commission des arbitres au sein de l'instance européenne. Les officiels du prochain tournoi continental vont donc «partager plus de détails avec les joueurs et entraîneurs pour les aider à comprendre ce qui a conduit à certaines décisions» et «créer un climat de confiance», d'autant qu'ils «reçoivent beaucoup d'informations» de l'assistance vidéo à l'arbitrage, poursuit l'ex-arbitre international italien. Mais «expliquer une décision quand 22 joueurs vous entourent» étant «impossible», surtout quand il y a «200 à 250 décisions» par match, «nous demandons à toutes les équipes de veiller à ce que le capitaine soit le seul joueur qui parle à l'arbitre», ajoute Roberto Rosetti. Si le capitaine est un gardien, «il faudra évidemment désigner un joueur de champ pour remplir ce rôle si un incident se produit à l'extrémité du terrain», précise le patron de l'arbitrage européen. Mais à cette exception près, «tout joueur qui ignorera le rôle de son capitaine et/ou qui s'approchera de l'arbitre en manifestant un manque de respect ou une contestation sera averti», conclut Roberto Rosetti.



FOOTBALL

LE PRÉSIDENT SADI
AU 74^e CONGRÈS DE LA FIFA

Consolider la place de la FAF à l'international

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (FAF), Walid Sadi, et le secrétaire général, Nadir Bouzenad, rejoindront dans les prochaines heures la Thaïlande pour prendre part au 74^e Congrès de la FIFA prévu ce vendredi dans la capitale, Bangkok.



Après les péripéties traversées par l'instance algérienne, la présence à Bangkok du président de la FAF, Walid Sadi, et du secrétaire général Nadir Bouzenad, vise à restaurer l'image de l'Algérie et à préserver son prestige. Ces retrouvailles de la grande famille du football mondial offrent une tribune idéale pour exposer les pratiques malsaines des responsables marocains lors des demi-finales entre l'USM Alger et la Renaissance Sportive de Berkane et dont l'affaire a défrayé la chronique. En présence du

premier responsable du football mondial, Gianni Infantino, mais aussi de tous les membres des différentes Confédérations notamment celle du football africain (CAF), les deux représentants de l'Algérie défendront avec ardeur les droits de l'USM Alger, qui a décliné l'invitation à jouer à Berkane, où la RS Berkane, faut-il le rappeler, a enfreint les règlements en affichant une symbolique politique sur ses maillots. Walid Sadi devra donc plaider la cause de l'USM Alger pour restaurer son honneur dans le paysage du football. Cette présence à Bangkok est aussi l'occasion de souligner l'engagement de l'Algérie en faveur de la transparence et de l'équité dans le sport, tout en consolidant sa place au sein de la communauté footballistique internationale.

■ Khaled H.

En préambule des travaux de ce rendez-vous, il est prévu aujourd'hui à 11h à Bangkok (6h à Alger) la tenue de la séance n°28 du conseil de la FIFA avec comme ordre du jour plusieurs questions dont celles concernant les compétitions de la FIFA (féminines, masculines, jeunes), l'avenir du calendrier des compétitions, la désignation du ou des pays hôte(s) de la compétition finale de la Coupe du monde féminine de la FIFA 2027 à soumettre au Congrès pour sélection, les règlements de la FIFA, les amendements au règlement du statut et du transfert des joueur et les règlement des matches internationaux. Le 74^e Congrès qui réunira les 211 membres de la FIFA sera l'occasion de présenter le rapport annuel de l'exercice 2023. Activités, états financiers consolidés, états financiers statutaires de la FIFA, rapport de

l'organe de révision et rapport de la Commission de gouvernance, audit et conformité de la FIFA seront exposés aux participants avant de passer au vote d'approbation des états financiers consolidés et des états financiers statutaires de la FIFA pour l'année 2023. Dans sa projection, le Congrès donnera un aperçu du budget détaillé pour 2025 pour ensuite inviter les membres de l'instance suprême à un vote d'approbation du budget détaillé pour 2025. Il sera suivi d'un autre vote concernant les propositions d'amendements aux statuts, au règlement d'application des statuts et au règlement du Congrès. La discussion des propositions dûment soumises par les associations membres et le Conseil dans les délais prévus par l'article 28, alinéa 1 des statuts de la FIFA est également à l'ordre du jour tout comme le vote de désignation de la ou des association(s) hôte(s) de la compétition finale de la Coupe du monde fémi-

MC ALGER

Fin de saison pour Ouattara

Nouveau coup dur pour le MCA et son entraîneur Patrice Beaumelle. Ce dernier ne pourra en effet, compter sur son attaquant ivoirien, Romaric Ouattara qui vient de déclarer forfait pour le reste de la saison. Touché aux ligaments croisés du genou lors du dernier match de championnat disputé à Khenchela (1-1), le joueur arrivé cet hiver en provenance du Stade d'Abidjan, sera absent des terrains pour une longue période. L'annonce a été faite par le club algérois lundi soir dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, confirmant ainsi, les appréhensions du coach mouloudéen. Auteur de deux buts depuis son arrivée au club, le jeune attaquant de 19 ans devrait passer prochainement sur le billard, tout comme son compatriote, Youssouf Dao qui n'a plus joué la moindre minute avec le Mouloudia depuis un mois environ. D'ailleurs, l'international Espoirs ivoirien qui évoluait la saison dernière avec la réserve du Sparta Prague (République tchèque), devra subir une intervention chirurgi-



cale à Tunis très prochainement. Les deux joueurs sont d'ores et déjà forfaits pour la finale de la Coupe d'Algérie face au voisin du CRB, dont la date n'a pas encore été arrêtée. En attendant, le doyen des clubs algériens pourra être sacré champion d'Algérie pour la huitième fois de son histoire, dès ce vendredi, à l'occasion du grand derby de la capitale face à l'USMA, prévu au stade 5-Juillet-1962. Pour cela, les coéquipiers de Youcef Belaïli devraient l'emporter tout en espérant qu'il n'y ait pas de vainqueur lors de l'autre affiche de la 26^e journée du championnat de Ligue Mobilis, prévue le même jour au stade Hamlaoui de Constantine entre le CSC local et le CRB.

■ M. F.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DU MONDE 2025

Tirage au sort le 29 mai

La Fédération internationale de handball (IHF) a décidé d'avancer le tirage au sort du Championnat du monde 2025 qui se déroulera du 14 janvier au 2 février 2025 dans trois pays, à savoir le Danemark, la Norvège et la Croatie. La nouvelle date est le 29 du mois en cours à Zagreb en Croatie. Au total 32 équipes vont prendre part à la compétition, soit le même système de la dernière édition qui s'est déroulée en Pologne. La première étape va avoir lieu avec huit poules de

quatre équipes. Les sélections classées de la 1^{re} à la 3^e position de chaque groupe composeront leurs tickets pour le tour principal. Un tour qui va se dérouler avec un système similaire, mais avec quatre poules de six sélections. Les équipes classées à la 1^{re} et 2^e position de chaque groupe seront qualifiées en quarts. Après, la compétition se poursuivra avec l'élimination directe jusqu'en finale. Pour ce qui est du nombre de pots du tirage, il y aura quatre pots avec huit équipes dans chaque cha-

peu. L'équipe nationale figure dans le pot 3 en compagnie du Qatar, du Brésil, de la Pologne, de l'Argentine, de Cuba, de Macédoine du Nord et du Japon. Une seule Wild card sera attribuée par la Fédération internationale à la 8^e sélection qui complètera le chapeau 4 qui se compose déjà du Bahreïn, de la Tunisie, du Chili, du Koweït, du Cap Vert, de la Guinée, et des Etats-Unis d'Amérique.

■ Adel K.

ÉQUIPE NATIONALE

Le stage débutera le 3 juin

En prévision de ses deux sorties des éliminatoires du Mondial 2026 le mois prochain face à la Guinée et l'Ouganda, la sélection nationale de football entamera le 3 juin son stage au Centre technique de Sidi Moussa. Un mois de juin s'annonçant capital pour le nouveau sélectionneur des Verts, Vladimir Petkovic, car il sera question au Docteur de diriger ces deux premiers matches officiels le 6 juin contre le Sily national dans l'arène Nelson-Mandela de Baraki (20 heures) et les Grues, quatre jour plus tard, au stade de Kampala, baptisé également au nom

du défunt leader sud-africain Mandela (17 heures). Dans cette perspective, le patron de la barre technique nationale devrait compter sur un contingent de 25 joueurs, composé majoritairement d'éléments évoluant dans les championnats étrangers. Au rayon des joueurs du cru, on sait que le défenseur du CS Constantine, Madani, y figurera. Le club du Vieux rocher en a déjà fait l'annonce, lundi dernier, sur son site officiel. Le gardien de l'USM Alger, Benbot, sera également retenu au même titre que son coéquipier et défenseur, Belaïd. Le

défenseur du MC Alger, Abdellaoui, devrait faire son come-back en vue de pallier la défection de Bensebaïni (Dortmund) dont la saison est terminée pour cause de blessure contractée en mars dernier face à la Bolivie dans un rendez-vous amical à Alger. Petkovic rendra public la liste finale la dernière semaine de ce mois ainsi que le programme complet des Verts appelés à se rendre à Kampala City, en prévision des retrouvailles avec les Grues de l'Ouganda, le 7 ou le 8 juin.

■ K. Y.

USM ALGER

Kanou et Ateba de retour face au Doyen

Le grand derby de la capitale, prévu dans 48 heures au Ltemple 5-Juillet, entre le MCA et son voisin de l'USMA, est déterminant. Les deux protagonistes sont soumis à l'obligation de vaincre. Ce sera synonyme du titre de champion et du déclenchement des festivités pour les Mouloudéens, leaders intouchables de la Ligue 1 à 5 journées de la clôture, et, côté Usmiste, un succès de relancer l'espoir de jouer la carte du titre ou, dans une moindre mesure, briguer le siège de dauphin. Loin du langage des enjeux sportifs, le regard porté par les supporters de l'USMA à la rencontre est plutôt d'ordre psychologique. Un faux-pas ferait office de vexation pour eux. Les joueurs et leur entraîneur Juan Carlos Garrido les entendent d'une bonne oreille. La détermination est même grande chez les Benzaza et consorts de décrocher, au regard de leur immense potentiel individuel et technique, un résultat probant au coup de sifflet final de l'arbitre. Une résolution née également du retour des deux pièces maîtresses sub-sahariennes de la ligne offensive usmiste, le Camerounais Lenonel

Ateba et le Malien Abdoulay Kanou. Les deux joueurs reviennent de blessure après avoir manqué les deux derniers matches du championnat. Le coach espagnol estime possible l'incorporation dans le onze de départ du duo subsaharien, porteur, associé au buteur-maison Ismail Belkacemi, très prolifique ces derniers matches, de solutions offensives tangibles. Il sera question, toujours au chapitre de l'effectif, pour l'ancien driver de Villarreal FC, saison 2010-2011, de composer sans l'attaquant Khaled Bousseïliou, blessé. Le derby de ce vendredi, comptant pour la 26^e journée de Ligue 1, se tiendra certainement dans un climat de fête comme nous l'ont habitué les galeries des deux camps. Au match aller, disputé en décembre dernier et sanctionné par un nul blanc (0-0), les supportes du MCA et de l'USMA nous ont gratifié, à défaut du beau football sur le rectangle vert, d'un spectacle hors pair, dont images et vidéos ont été reprises joyeusement par les médias internationaux et largement diffusées sur la toile.

■ K. Y.

DÉCÈS DE 5 ENFANTS À LA PROMENADE DES SABLETTES

Une délégation du Conseil de la nation à Médéa

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation, chargée par le président du Conseil, Salah Goudjil, s'est rendue, hier à la wilaya de Médéa, pour présenter ses condoléances aux familles des cinq enfants morts par noyade, samedi dernier, à la plage de la Promenade des Sablettes à Alger, indique un communiqué du Conseil. «Les membres de la délégation ont été accueillis au siège de la wilaya de Médéa par le wali, Djahid Mous, en compagnie du président de l'Assemblée populaire de wilaya, avant de se rendre à la ville d'Aïn Boucif aux domiciles des victimes, pour présenter leurs sincères condoléances, au nom de Salah Goudjil et au nom de l'ensemble des membres du Conseil de la nation, à leurs familles endeuillées et leur prêter assistance en cette pénible épreuve». La délégation est composée du président de la commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, Laïd Madoui, du président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger, Mohamed Amroune, du président de la commission de la défense nationale, Aïssa Naili, et des membres Kamel Khelifati, Souissi Hamza, Mohamed Rabah et Mohamed Kaddous.

LE DGSN EN VISITE DE TRAVAIL AUX ÉTATS-UNIS

Renforcer la coopération et échanger les expertises



Le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, effectue une visite de travail aux États-Unis, accompagné de cadres supérieurs de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité. Inscrite dans le cadre de la coopération bilatérale algéro-américaine dans le volet policier, cette visite tend à «renforcer la coopération et à échanger les expertises et les expériences en matière de lutte contre le crime organisé transfrontalier et s'enquérir des derniers modes et tactiques opérationnelles mis en place dans la lutte contre la criminalité», lit-on dans le communiqué. A cette occasion, ajoute le communiqué, le DGSN a tenu une rencontre avec le directeur du Bureau fédéral des investigations (FBI), James Smith, avec lequel il a abordé «les différents défis et les problématiques à caractère policier», et ce, en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Washington et de l'ambassadrice des USA en Algérie.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Journée de formation au profit des cadres de la Setram

Une journée de formation au profit des cadres de la Société d'exploitation du tramway (Setram) sera organisée aujourd'hui par l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, indique un communiqué de l'autorité. «L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel organise, ce mercredi 15 mai 2024, une journée de formation au profit des cadres de la Setram, suite à sa demande», précise la même source. La rencontre s'inscrit dans le cadre «de la préparation permanente et continue de l'accompagnement des organismes publics et privés responsables de traitement de données à caractère personnel pour conformer leurs traitements aux dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le domaine des traitements des données à caractère personnel», relève le communiqué.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE MAIRE DE MARSEILLE

Payan : «Le président Tebboune porte une vision formidable pour l'avenir de l'Algérie»



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le maire de Marseille, Benoit Payan, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. «L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du wali d'Alger, Mohamed Abdenmour Rabehi», a précisé la même source. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience, Payan a indiqué que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est un homme qui «porte une vision formidable pour l'avenir de son pays». Le maire de Marseille a indiqué que la rencontre était «conviviale», qualifiant le président de la République d'«homme fier, fin connaisseur de l'histoire dans ses moindres détails et qui porte une vision formidable pour l'avenir de son pays». La rencontre a permis d'aborder «les derniers développements en cours dans le monde», ainsi que sa visite en Algérie qui est «très importante», a-t-il souligné, affirmant avoir choisi l'Algérie comme «première destination» de son mandat, où il a rencontré de jeunes Algériens qu'il a qualifiés de «jeunes talentueux et créatifs, capables de relever le défi» et des «personnes remarquables qui aiment leur pays et croient au développement économique de l'Algérie». Il a expliqué, à cet égard, que sa visite en Algérie était «une occasion d'encourager les chefs d'entreprises des deux pays à se rapprocher davantage».

SANTÉ MENTALE

L'OMS salue l'expérience algérienne

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ a organisé, hier à Alger, une journée d'étude sur «l'amélioration de la prise en charge de la santé mentale», en vue d'assurer les moyens pour une assistance optimale aux personnes souffrant de maladies mentales, à l'instar des autres maladies.



Dans une allocution prononcée à l'occasion de cette journée d'étude, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi a précisé que l'objectif de l'organisation de cette rencontre est d'«étudier la problématique de la prise en charge des maladies mentales au même titre que les autres maladies». Soulignant l'importance de «promouvoir la santé mentale», M. Saïhi a indiqué que les malades souffrant de troubles mentaux «doivent être traités au même titre que les autres patients, en leur garantissant les conditions de prise en charge optimale et en prenant toutes les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de leur hospitalisation et traitement». Il a appelé au «renforcement du système juridique» pour la prise en charge des

patients atteints de troubles mentaux, ainsi qu'à «la coopération et la coordination» entre les secteurs concernés, notamment la santé, la justice, l'éducation et la jeunesse, faisant état de «l'ouverture de trois nouveaux centres intermédiaires de soins en addictologie» (CISA) à Blida, Constantine et au sud du pays. Le ministre a mis en avant «l'importance de la valorisation des tâches du personnel paramédical dans la prise en charge des malades atteints de troubles mentaux», ainsi que «la relance de la formation dans ce domaine à partir du mois de septembre prochain». Pour sa part, le sous-directeur de la promotion de la santé mentale au minist-

ère, Chekali Mohamed, a indiqué que cette journée d'étude vient pour «mettre en exergue les difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux», appelant à «la coordination entre les centres publics et privés pour une meilleure prise en charge de cette catégorie». De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, a salué l'expérience «riche et diversifiée» de l'Algérie dans le domaine de la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux, exprimant la disposition de son organisation à l'accompagner dans ce domaine.

SÉMINAIRE SUR LA PRISE EN CHARGE MÉDICALE DES BLESSÉS DE GUERRE

Pour une meilleure intégration

Le général-major Souid Mohammed Al-Bachir, directeur central des services de santé militaire du ministère de la Défense nationale, a supervisé hier à l'École nationale de santé militaire en 1^{re} Région militaire, la cérémonie d'ouverture du séminaire national intitulé «Prise en charge médicale des blessés de guerre : du nid médical à la réinsertion socio-professionnelle», a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Ce séminaire organisé en présence d'officiers généraux et cadres du ministère de la Défense nationale, vise «à discuter des questions liées aux différents aspects de la prise en charge des blessés de guerre, depuis le champ d'opérations jusqu'à leur réintégration, afin d'améliorer leurs conditions de vie sociale et professionnelle, en mettant en évidence le rôle des différents services de santé militaire dans l'accompagnement des blessés de guerre à leur réintégration, en améliorant la coordination multidisciplinaire pour une meilleure prise en charge et en se concentrant sur les programmes de rééducation visant à restaurer et renforcer l'indépendance fonctionnelle des blessés, à travers la mise en évidence des dernières évolutions dans ce domaine». A cet égard, le directeur central des services de santé militaire a



souligné, dans son allocution, «l'importance du thème de ce séminaire dans le renforcement de la disponibilité des unités et formations de la santé militaire dans le cadre opérationnel, qui s'inscrit dans les efforts du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour assurer les moyens optimaux pour la prise en charge des personnels de l'Armée nationale populaire blessés».



La Météo du Mercredi 15 Mai 2024

■ Alger 25 ■ Annaba 25° ■ Constantine 29° ■ Oran 27° ■ Ouargla 42° ■ Tamanrasset 40° ■ Tindouf 36° ■ Illizi 40°



Fadjr	3.56
Dohr	12.45
Assar	16.34
Maghreb	19.52
Ichaâ	21.25

CHANGE		
MONNAIE	ACHAT	VENTE
US	1 \$	1 \$
DA	134,37DA	134,39DA
EUR	1 €	1 €
DA	143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23